

Rapport d'activité du Plan d'action 2003

ANNEXE 5

Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde
ASBL

Comitee voor de Opheffing van de Derde Wereld Schuld
VZW

Titre de l'action 2003 :

**La garantie universelle des droits fondamentaux
au service du développement durable**

**Types d'Activité : Education au développement
et Offre de service**

Réalisé par le CADTM

ANNEXE 5. Rapport d'activité du Plan d'action 2003

**Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde
ASBL**

**Comitee voor de Opheffing van de Derde Wereld Schuld
VZW**

345, avenue de l'Observatoire 4000 Liège
Tel. : 04/226.62.85

cadtm@skynet.be

Personnes à contacter :

Denise Comanne (04/226.62.85)
Eric Toussaint (04/253.24.86)

**A.R. 18/7/1997
Annexe N°5**

Titre de l'action 2003 :

**La garantie universelle des droits fondamentaux
au service du développement durable**

**Types d'Activité : Education au développement
et offre de service**

Réalisées par le CADTM

Durée de l'activité rapportée ci-dessous : 1/1/2003 au 31/12/2003

TABLE DES MATIERES

Remarques générales sur le bilan du Plan d'action 2003	p. 5
B. EDUCATION AU DEVELOPPEMENT	p. 7
a. Action « Appui et renforcement de la société civile belge et internationale »	p. 7
Activité B.1.a : participation aux Forums Sociaux et au sommet alternatif du G8	p. 7
Activité B.2.a : Bilan du 3^e Séminaire « Droit international et dette » - Amsterdam, du 7 au 11 décembre 2003	p. 11
Activité B.3.a : renforcement du réseau CADTM	p. 12
b. Action « Sensibilisation et formation des citoyens belges et européens aux enjeux du financement du développement durable »	p. 16
Activité B.1.b : Formations	p. 16
Activité B.2.b : Outils de communication ; site web ; revue trimestrielle ; ouvrage pédagogique sur le droit international	p. 17
c. Action « Sensibilisation des médias »	p. 18
Activité B.1.c : publication de quatre articles dans la presse écrite ; participation à quatre émissions radio et deux émissions télévisées	p. 18
d. Action « Interpellations politiques »	p. 21
Activité B.1.d : entretiens avec le ministère des Finances, les représentants belges au FMI et à la Banque mondiale ; échanges avec parlementaires belges et européens	p. 21
C. OFFRE DE SERVICE	p. 25
a. Action « Appui méthodologique aux responsables et formateurs des mouvements sociaux belges et internationaux »	p. 25
Activité C.1.a : atelier régional d'Afrique de l'Ouest sur les CSLP	p. 25
b. Action « Formation de responsables d'organisations (niveaux belge et international) »	p. 26
Activité C.1.b : formation de 50 cadres de l'Afrique de l'Ouest	p. 26
Activité C.2.b : formations de cadres en Belgique et en Europe	p. 26
Activité C.3.b : formation de 15 cadres internationaux au Séminaire international de formation d'Amsterdam	p. 26
c. Action « Etudes, recherches et publications »	p. 27
Activité C.1.c : production de documents de référence ; coédition avec le CETRI du livre « Raisons et déraisons de la dette »	p. 27
d. Action « Préparation des interpellations politiques »	p. 28
Activité C.1.d : Réunions de préparation et d'évaluation de l'interpellation politique	p. 28
Evaluation	p. 29

ANNEXE 1

Forum Social de Belgique - 10 mai 2003
Dettes et fiscalité injuste : un cercle vicieux au Sud comme au Nord p. 30

ANNEXE 2

PROGRAMME DU TRIBUNAL DE LA DETTE ET DES REPARATIONS p. 31

ANNEXE 3

Programme du séminaire de droit international tenu en décembre 2003
à Amsterdam p. 32

ANNEXE 4

Revue de la grande presse belge et internationale p. 34

ANNEXE 5

Revue de presse des ONG et mouvements sociaux belges et étrangers p. 36

ANNEXE 6

Revue de presse du CNCD sur les apparitions de la campagne « Abolir la dette
pour libérer le développement » dont le CADTM est partenaire p. 37

ANNEXE 7

Communiqué de presse du groupe socialiste sur le débat parlementaire
à propos des positions de la Belgique au sein du FMI p. 40

ANNEXE 8

Texte de bilan diffusé pour les législatives de mai 2003 en Belgique p. 41

ANNEXE 9

Résolution et rapport de l'atelier de l'Afrique de l'Ouest + liste des participants
(décembre 2003) p. 48

Remarques générales sur le rapport du Plan d'action 2003

Cette première année d'activité du plan quinquennal 2003-2007 a enregistré pour la première fois de façon officielle nos activités en Offre de service et la poursuite de nos activités en éducation au développement. Les acquis des cinq années consécutives du premier programme stratégique (1998-2002) qui ont été répertoriés dans l'évaluation interne de ce programme ont constitué un socle pour entamer la poursuite en 2003 de l'ensemble de nos activités éducatives ainsi que dans les offres de service.

En 2003, le partenariat renforcé avec le CNCD et ses organisations membres a permis de donner un caractère de masse à la campagne « Abolir la dette pour libérer le développement ». Plusieurs moments clé de niveau international (dont certains en Belgique : grande activité du Forum Social de Belgique en mai 2003, et d'autres au niveau européen : mobilisation pour le sommet alternatif au G8 en mai 2003 et deuxième Forum Social Européen à Paris en novembre 2003) ont constitué un puissant levier pour la sensibilisation de l'opinion publique en Belgique et en Europe.

Les thématiques qui avaient été annoncées comme centrales dans notre nouveau Programme quinquennal ont commencé à se déployer (pages 8 et 9 du Programme quinquennal) :

- La dette extérieure publique du Tiers Monde : le fardeau budgétaire de la dette extérieure publique du Tiers Monde constitue un frein important pour le financement du développement durable et un levier majeur contraignant les pays en développement à s'ouvrir à un marché mondial qui se révèle déloyal (termes de l'échange) et instable (spéculation financière). Le CADTM envisage donc d'approfondir son analyse sur cette question en animant un Observatoire international de la dette et des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (évaluation de l'impact social, de la participation de la société civile du Sud, de la faisabilité technique et politique de l'annulation de la dette et de la définition de modèles de développement durable) ;
- Le financement du développement : le fardeau budgétaire de la dette extérieure publique du Tiers Monde est à replacer dans le contexte plus large du financement du développement, aussi bien public que privé. En effet, l'impact d'une annulation de la dette est susceptible d'être annihilé par une diminution qualitative ou quantitative de l'APD, des prêts bilatéraux, multilatéraux et privés, des investissements directs étrangers (IDE) ou du commerce. Le CADTM envisage donc d'approfondir son analyse des relations entre dette, prêts, APD, IDE et commerce et de l'impact de leurs interactions sur le financement du développement durable (tout en prenant en compte d'autres flux, tels les flux migratoires, les envois financiers que les migrants envoient à leur famille d'origine, etc.). Dans ce volet, le CADTM reprendra l'étude des théories du développement qui ont été élaborées dans la seconde moitié du XXe siècle par des mouvements sociaux ou des gouvernements du Sud afin de cerner les propositions qui seraient encore valides à l'heure actuelle (rejetées par l'application du modèle néolibéral) et de les remettre à l'ordre du jour (en les actualisant) dans l'agenda des mouvements sociaux du Nord et du Sud ;
- Le droit international : l'annulation de la dette et la définition de modèles de développement centrés sur la satisfaction universelle des droits fondamentaux s'appuient sur des arguments de droit international (notion de " dette odieuse ", lutte contre l'impunité de la criminalité financière et du détournement de biens publics, respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme, du Pacte sur les droits sociaux, économiques et culturels, des Conventions de l'OIT, etc., statut juridique des institutions financières internationales, traités internationaux sur le commerce, droit au développement, etc.). Le CADTM entend renforcer son analyse et l'élaboration de ses alternatives en y apportant systématiquement une approche juridique basée sur le droit international ;
- Renforcement du mouvement citoyen altermondialiste : le CADTM participe à la constitution de synergies entre mouvements sociaux, syndicaux et citoyens poursuivant le même objectif global de satisfaction universelle des droits fondamentaux (le mouvement " altermondialiste "). Le CADTM envisage d'accentuer son action de renforcement du

mouvement altermondialiste au sein de coordinations nationales et internationales (groupe de Copenhague, ATTAC, campagne internationale sur la dette, campagne internationale pour la réforme de l'architecture financière internationale, etc.) et des différents Forums sociaux (mondial, européen, de Belgique). Cette activité renforcera la synergie déjà bien structurée avec des ONG belges telles le CETRI, le CNCD, Oxfam-Solidarité, etc. Le CADTM compte dans cette optique renforcer également les capacités de son propre réseau international au Nord et au Sud.

Ce développement des thématiques s'est réalisé systématiquement en synergie avec nos partenaires du Nord et du Sud (structuration de notre campagne avec la CNCD "Abolir la dette pour libérer le développement", structuration des interventions dans les Forums sociaux). Il est également le résultat d'un travail de plus en plus concerté à l'intérieur du réseau international CADTM.

Les actions du CADTM sont structurées autour d'un cercle vertueux et seront systématisées en ce sens tout au long des cinq années du programme. Un tableau de bord reprenant un indicateur illustrant chaque étape de ce cercle vertueux permettra de suivre l'évolution de notre activité.

Les actions du CADTM ont donc bien démarré en respectant le cadre du nouveau Programme quinquennal.

L'activité de l'année 2003 a été constituée des actions et activités suivantes :

B. EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

a. Action « Appui et renforcement de la société civile belge et internationale »

Activité B.1.a : participation aux Forums Sociaux et au sommet alternatif du G8

Seule la participation au Forum Social Méditerranéen n'a pas pu se faire puisque celui-ci a été reporté à 2005.

Janvier 2003 - Le Forum Social Mondial à Porto Alegre

Les activités co-organisées par le CADTM et Jubilé Sud au cours du 3^e FSM ont connu un succès important (entre 350 et 700 participants aux trois demi-journées de séminaire organisées les 26 et 27 janvier 2003) et ont obtenu un large accès aux médias autour du FSM. Plusieurs membres du CADTM ont pris la parole dans les conférences plénières : Denise Comanne, Eric Toussaint et Hugo Ruiz Diaz lors des grandes conférences (présence de 500 participants à chacune). Les outils de la campagne ont été largement diffusés. Plus de 60 livres ont été vendus lors du FSM. Un fichier d'une centaine de nouveaux contacts a été établi. La mairie de Porto Alegre a choisi une délégation du CADTM pour rencontrer plusieurs organisations porteuses du processus de budget participatif. Des interventions plus pointues ont été réalisées lors d'ateliers : l'un sur l'Argentine (200 participants), l'autre sur les rapports entre dette et fiscalité (350 participants). Le CADTM a été invité comme orateur dans une dizaine d'autres séminaires : des séminaires sur le droit, la dette écologique, etc..

Eric Toussaint, en tant que président du CADTM, a été interviewé par le Journal télévisé RTBF et par le Journal parlé RTBF ainsi que par le quotidien Le Soir.

Pendant que le FSM se déroulait à Porto Alegre, les membres suisses du CADTM participaient avec de nombreuses associations helvétiques aux activités alternatives au Forum Economique Mondial à Davos.

Par ailleurs, à Lyon, avaient lieu des activités de sensibilisation autour des enjeux du mouvement altermondialiste avec le rôle moteur de membres du CADTM France (Denise Millebergue), dont une demi-journée de formation par Damien Millet.

10 mai 2003, le Forum Social de Belgique

Le 10 mai 2003, le Forum Social de Belgique a organisé une grande journée d'activité et de sensibilisation à Bruxelles. Près de 3.000 personnes ont participé à l'événement.

Le CADTM (avec le CNCND, son partenaire de la campagne "Abolir la dette pour libérer le développement") s'est responsabilisé pour l'axe des relations Nord/Sud. Le CADTM et le CNCND ont ainsi été à l'initiative des réunions de préparation et ont ouvert le champ d'intervention vers des partenaires du Forum Social de Belgique qui centrent leur activité sur une fiscalité juste au niveau national et international.

L'idée de départ de ce partenariat était de constater que lutter pour une fiscalité progressive est essentiel à l'heure où les revenus du travail (salariés et petits producteurs du Nord et du Sud) sont taxés lourdement alors que les revenus du capital font l'objet de cadeaux fiscaux importants. Le second volet était de constater que si une fiscalité juste s'établit mais que l'argent drainé quitte le territoire national pour assurer le remboursement de la dette, cette politique ne permet pas le financement du développement. Les partenaires du Nord et du Sud complétaient donc leurs interventions pour atteindre l'objectif d'une justice sociale au Nord comme au Sud.

L'endroit où l'action s'est déroulée - le boulevard Albert II - est symbolique à bien des égards. Près de la gare du nord (SNCB) et de Belgacom (une entreprise publique et une entreprise mixte soumises aux pressions de la libéralisation et de la privatisation, comme nombre de celles du Tiers Monde), près des locaux de l'Office des Etrangers (question des migrations), près des bureaux de Clearstream (où, dans la plus grande opacité, de nombreuses transactions financières internationales sont répertoriées, y compris les détournements de l'argent de la dette, le cheminement des biens mal acquis, le blanchiment d'argent sale...), près de locaux syndicaux (CISL)... Bref, un endroit où il était

aisé de traiter des questions liées aux relations Nord/Sud, et d'évoquer des problématiques ou des alternatives en action ou en construction dans le Sud.

Pendant toute l'activité, une tente a réuni pour le public séquences d'informations, stands, pétitionnement, vidéos, activités ludiques et intermèdes musicaux sur le thème de l'argent... Des animations sur le thème de la dette et des institutions financières internationales ont parcouru les différents lieux du Forum (sketches de théâtre-action). Cette manière originale d'évoquer la problématique de la campagne a été particulièrement bien accueillie par le grand public. Un atelier a été réalisé, où nous avons assuré une présence très active de nos partenaires du Sud (programme complet de l'intervention en annexe 1).

Le Forum Social de Belgique s'est clôturé par un concert où les artistes ont pris position pour l'annulation de la dette du Tiers Monde, notamment le Burkinabé Zédess, qui a contribué au CD "Drop the Debt".

Entre 2.500 et 3.000 personnes ont participé à ce Forum Social, permettant de tisser davantage de liens entre organisations de tendances différentes, de natures diverses et ayant des objectifs pourtant globalement partagés. Le thème de la dette y a été très visible, pendant toute la journée.

Le Sommet alternatif à la tenue du G8 - Genève (Suisse) et Annemasse (France), mai - juin 2003

Le sommet alternatif au G8 a constitué un moment important et exemplaire de cette action.

Le réseau international a été fortement impliqué dans les préparatifs des mobilisations. Juan Tortosa, un des responsables du CADTM Suisse, est l'un des principaux coordinateurs de la préparation des mobilisations. Plusieurs réunions internationales de préparation ont eu lieu (notamment les 1^{er} et 2 mars à Genève. 400 délégués représentant 150 organisations y ont participé (du CADTM Suisse : Juan Tortosa, Nicolas Maystre; CADTM France : Alain Saumon, Martine Toulotte et Garance Upham; CADTM Belgique : Eric Toussaint).

Alain Saumon (du CADTM France) a également joué un rôle important de coordination pour assurer la réussite de cette intervention. En effet, la France était l'un des pays les plus actifs de cette initiative puisqu'elle était le pays hôte du G8 (Evian). Il s'agissait d'avoir un partenaire dans la place pour assurer la visibilité de la campagne.

Le CADTM, comme organisation porteuse de la campagne en Belgique avec le CNCD, a mobilisé dans le contexte du Forum Social de Belgique. Il a organisé le départ collectif en car et coordonné le départ d'autres Belges par d'autres moyens (trains, voitures). Deux cars ont été remplis. Plus de 150 belges ont participé au sommet alternatif.

Le CADTM Belgique et le CADTM France ont été invités à prendre la parole lors d'une douzaine d'activités préparatoires à la mobilisation en France.

Le sommet alternatif qui accompagnait la réunion du G8 fut un succès. Les alternatives avancées par le mouvement altermondialiste, dans toute leur diversité, ont désormais acquis une vraie crédibilité. Pour sa part, la campagne "Abolir la dette" a joué un rôle central dans la cohésion des ONG et des collectifs présents à Genève et à Annemasse. Notre participation a été multiple : organes de préparation, conférences, manifestation générale... Bien sûr, toutes les déclarations ne répondent pas suffisamment à nos espérances, mais si l'on songe aux discours tenus il y a encore deux ans, la progression est stupéfiante. La synthèse des quatorze conférences-débats convoquées par le Sommet pour un autre monde (SPAM) montre que nous franchissons des étapes importantes.

Concernant la dette, la responsabilité des politiques monétaristes par le mécanisme des conditionnalités politiques est bien reprise dans la synthèse. La revendication d'un tribunal international de la dette sous l'égide des Nations Unies y est explicite, pour traiter de la dette odieuse, des biens mal acquis, de l'esclavage, de la colonisation, de l'échange inégal et du pillage des ressources. Le mot "réparations" y figure également.

Les autres thèmes abordés génèrent des conclusions communes également intéressantes : demande d'une évaluation des impacts sociaux et environnementaux avant de s'engager dans toute négociation commerciale ou orientation de développement ; demande de développement d'un droit international relatif à la gestion de l'eau, bien commun de l'humanité ; taxe globale sur les transactions de change

pour financer le développement ; levée immédiate du secret bancaire et fermeture des paradis fiscaux ; alternatives aux logiques promues par les institutions financières internationales ; propositions efficaces de lutte contre le fléau du sida, etc..

Deux activités phares de la campagne "Abolir la dette"

Ces deux activités ont été fortement médiatisées et ont donc eu un impact politique certain.

Le tribunal de la dette et des réparations

Le samedi 31 mai débutait le Tribunal de la dette et des réparations.

Le Tribunal de la dette et des réparations est le fruit d'une collaboration entre le CADTM, le CNCD (partenaires de la campagne) et de la Conférence Universitaire des Associations Etudiantes - Genève (CUAE) avec un vaste soutien international : Jubilé Sud, Action Place Financière Suisse, ATTAC, CAD Mali, CETIM, FGC, Forum Social Lémanique, GRAD, GRAPR (RdC), Le Courrier, MCI, MPS, Nord/Sud XXI, PAPDA (Haïti), PPP, RCADE (Espagne), RNDD (Niger), RevolutionS, Sdebitarsi (Italie), SolidaritéS, Sommet pour un Autre Monde, World Council of Churches (voir programme en annexe 2).

Les nombreuses contributions des invités du Tiers Monde ont constitué un apport substantiel (Charles Abrahams d'Afrique du Sud, Solange Koné de Côte d'Ivoire, Fernando Lopez d'Equateur, Paula Klachko d'Argentine, Ramiro Arroyave Lema de Colombie, Victor Nzuzi de la RdC, Shalmali Guthal d'Inde... Si certains invités prévus n'ont pas pu venir au sommet alternatif comme Heloisa Helena (sénatrice brésilienne), d'autres par contre ont voulu participer de manière effective au Tribunal dès que leur présence à Genève a été assurée : la dirigeante de la CONAIE (Confédération des Nations Indigènes d'Equateur) Blanca Chancoso et Ivori de Moraes (représentant le MST Brésil).

Il ne s'agissait pas d'un tribunal virtuel type "Porto Alegre" avec des accusés, des juges, un jury, etc. Il s'agissait de faire le point des pistes lancées par une série d'initiatives de type "tribunal éthique" en Afrique et en Amérique latine, le point des actions réelles en cours actuellement - les concrétisations des tribunaux populaires en quelque sorte - et les perspectives à travailler sur le plan juridique.

L'initiative a atteint des objectifs importants tels que communiquer sur un domaine d'abord présumé difficile (les aspects juridiques) avec un large public ; démontrer que les attentes de mise en pratique de revendications altermondialistes commencent à être satisfaites (de la dénonciation, nous sommes passés aux initiatives concrètes); présenter les différentes facettes du débat : la bataille juridique reflète la bataille politique, c'est-à-dire qu'il y a débat entre les différentes composantes du mouvement anti-dette sur les stratégies à adopter.

Quelque 500 personnes environ ont participé au Tribunal de la dette et des réparations, ce qui est un tour de force quand on sait la concurrence entre les multiples rendez-vous qui étaient proposés au public.

Toute cette journée, le stand du CADTM a été visité de manière très active : signature des pétitions de la campagne, vente importante de publications, demande de nombreux renseignements...

A la suite du Tribunal, le CADTM est intervenu lors de l'Assemblée des Mouvements Sociaux pour faire le point sur la campagne Dette.

Le Concert "Drop the Debt"

Le concert "Drop the Debt" est un aboutissement du travail réalisé entre partenaires européens de la campagne : la « Plate-forme Dette et Développement » est membre du CRID et le CADTM France a adhéré à la Plate-forme. A partir du CD réalisé pour Porto Alegre III et diffusé dans des dizaines de pays, plusieurs concerts, avec l'un ou l'autre groupe ayant participé au CD, ont permis de populariser la revendication de l'annulation de la dette. A Annemasse, ce concert représentait un point fort du contre sommet dans sa totalité.

Alors que le programme de ce concert était déjà extrêmement alléchant, avec la participation d'artistes qui avaient contribué au CD "Drop the debt", Manu Chao a annoncé sa venue en dernière minute : 35.000 à 70.000 personnes (selon les différentes sources d'estimation) ont assisté à ce grand moment

musical où deux délégués du Sud de la campagne eurent la possibilité de prendre la parole : Charles Abrahams d'Afrique du Sud et Victor Nzuzi, du Congo Kinshasa.

Les revendications de la campagne en tête des manifestations

Dimanche 1er juin, la visibilité du thème de la dette a été totalement réussie. Du côté suisse, les délégués de la campagne internationale ouvraient la marche en portant la banderole contre le G8. Ils étaient suivis de dizaines puis de centaines de personnes qui reprenaient les revendications de la campagne.

Côté français, la campagne a obtenu un effet visuel et politique remarquable : les nombreux rangs des manifestants étaient repérables par les chaînons de carton qui les reliaient, symbolisant l'esclavage de la dette.

Vu l'énorme participation à la manifestation (environ 100.000 personnes), il fallut un peu de temps pour connecter les groupes "suisse" et "français" des campagnes dette. Quand ce fut fait, un immense cercle se constitua sur le lieu de dislocation de la manifestation avec les chaînons de la dette ; le slogan fut repris de plus belle et les chaînons furent déchirés et brûlés.

Fathi Chamkhi, du Raid Attac Tunisie, résumait bien lors du bilan le saut qualitatif qui avait été réalisé par le réseau international CADTM. Il rappelait qu'il y a deux ans, lors du sommet alternatif au G8 de Gênes, les membres du CADTM perdus dans la foule avaient peine à faire remarquer leur revendication. Ici, elle était en première position, impressionnante de cohésion, portée par des centaines de sympathisants connus et inconnus.

Visibilité du CADTM et de sa campagne dans les médias lors du sommet alternatif

Le CADTM a bénéficié d'un fort écho médiatique : JT RTBF, JT de la télévision suisse romande (retransmis par TV5), Radio France international, Radio suisse, Radio Hollande internationale, les quotidiens suisses *La Tribune* et *Le Courrier*, le quotidien *Le Monde*.

Forum Social Européen de Paris – novembre 2003

Une délégation importante du CADTM a pris part aux travaux du FSE de Paris (Belgique, France, Suisse, Congo Brazzaville, RDC, Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, Mali, Tunisie, Inde).

Le Forum Social Européen s'est tenu du mercredi 12 novembre au soir au samedi 15 novembre 2003 à La Villette (Paris), à Saint-Denis, à Bobigny et à Ivry-sur-Seine.

Le thème de la dette y a eu une bonne visibilité. Toute une équipe du CADTM y a travaillé, en particulier, Alain Saumon du CADTM France qui a suivi toutes les réunions préparatoires du FSE.

Des membres du CADTM sont intervenus comme orateurs dans les conférences plénières (2 à 3.000 personnes) :

- Denise Comanne et Camille Chalmers dans la plénière "Relations Nord/Sud" (axe 1, thème 3) ;
- Hugo Ruiz Diaz dans la plénière "Indivisibilité des droits et développement des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux" (axe 2, thème 2) ;
- Solange Koné (Côte d'Ivoire) dans la plénière "Les Afriques, entre conflits et développement" (ouverture sur le monde, thème 8).

Le CADTM a pris en charge l'organisation de 4 séminaires (environ 500 personnes à chaque séminaire) :

- "Audit citoyen de la dette odieuse" ;
- "Tribunal de la dette" : le CADTM aura un intervenant dans ce séminaire co-organisé avec la Plateforme Dette et développement, etc. ;
- "L'économie de l'Irak" où nous sommes intervenus sur la dette odieuse dans ce cas particulier ;
- "La dette écologique", séminaire plus spécifiquement organisé par le CADTM France.

Nous avons également pris en charge 3 ateliers (environ 50 personnes à chaque atelier) :

- Les documents stratégiques de réduction de la pauvreté en Afrique (où les délégués CADTM d'Afrique ont pu dialoguer avec la communauté africaine établie en Europe)
- Rôle des multinationales dans le développement ;
- Campagne dette écologique (où les bases d'une campagne européenne sur ce thème ont été lancées).

Le CADTM a participé à la manifestation à Paris le samedi 15 novembre : nous avons une fois encore réussi à constituer un groupe "dette" européen et mondial dans le cortège de la manifestation. Une centaine de personnes ont formé ce bloc avec les pancartes « delete/annulation de la dette ». Une voiture accompagnant le groupe a accentué l'impact visuel du groupe. Des dizaines de milliers de personnes ont ainsi visualisé la problématique

En marge, le CADTM a également pris part au débat qui suivait la pièce de théâtre "L'Ardoise", sur le thème de la dette et du développement, le dimanche 16 novembre. La pièce, fruit du partenariat entre le CADTM et le CNCD, a ensuite tourné quatre jours en France avec des représentants du CADTM France pour animer les débats.

Activité B.2.a : Bilan du 3^e Séminaire « Droit international et dette » - Amsterdam, du 7 au 11 décembre 2003

Un séminaire résidentiel de quatre jours s'est tenu à Amsterdam en décembre 2003 (7 au 11 décembre) sur le thème du Droit international dans le cadre du PA 2003 et en relation avec la problématique de la campagne « Abolir la Dette pour libérer le développement » avec la participation d'experts en droit provenant des PED, de l'Europe et de l'Amérique du Nord. La grande majorité des participants (une cinquantaine), outre les experts au nombre d'une huitaine, était constituée de responsables d'ONG et de mouvements sociaux d'Europe et d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Les experts ont envoyé leur contribution avant la tenue du séminaire. Les contributions ont été envoyées aux participant(e)s par e-mail (elles sont maintenant disponibles en ligne sur le site web du CADTM). Les langues de travail : français, anglais, espagnol ont nécessité une aide bénévole importante en interprétariat de la part de membres du CADTM. En cours de séminaire, après chaque demi-journée, une synthèse a été présentée oralement. Par la suite, le groupe Droit a réalisé une synthèse écrite qui a été envoyée à tous les participants.

Cinquante participants de 18 pays du Nord et du Sud ont été enregistrés pour cette troisième édition du séminaire « Droit international et dette » (Belgique, France, Sénégal, Niger, Maroc, Mali, Brésil, Philippines, Congo Brazzaville, Inde, Côte d'Ivoire, Bolivie, République démocratique du Congo, Pays-Bas, Argentine, Norvège, Allemagne, Grande-Bretagne).

L'ordre du jour de ce séminaire permet de rendre compte de l'ampleur de la matière, de l'importance des points abordés, de la diversité des personnalités intervenantes, du fil rouge qui a traversé les travaux : de l'analyse aux pistes d'action (voir programme en annexe n° 3).

La préparation de ce séminaire a nécessité 2 réunions du groupe Droit dans sa totalité en septembre 2003 (division des travaux et formation des sous-groupes de travail), 2 réunions du sous-groupe RDC/Dette odieuse, une réunion du sous-groupe « Sentence Olmos », 1 réunion du sous-groupe « Développement ». En octobre, 3 réunions du groupe Droit ont eu lieu (état des travaux et des recherches à développer sur les thèmes), 2 réunions du sous-groupe RDC/Dette odieuse, 2 réunions du sous-groupe « Sentence Olmos ». En novembre, 4 réunions du groupe Droit (présentation finale des travaux pour le séminaire) et 2 réunions avec Anaïs Tamen (sur la notion de dette odieuse en droit international).

Principes de base de l'activité

Le droit est un instrument pour atteindre nos objectifs (l'annulation de la dette et, au-delà, le développement et l'émancipation des peuples), c'est donc un outil de progrès en terme de justice sociale.

Nous faisons appel à des experts en droit dans différents domaines : droit international, droit pénal, droit civil.

Les séminaires sont l'occasion d'échanger entre personnes travaillant sur ce thème depuis longtemps; de mettre en commun les avancées dans l'élaboration théorique, les expériences (actions en justice) entamées par des représentants des mouvements sociaux, les campagnes des mouvements sociaux éparpillés dans le monde entier (par exemple, la campagne allemande s'est saisie du 50^e anniversaire des accords de Londres en février 1953 restructurant très avantageusement la dette de l'Allemagne d'après-guerre). Les séminaires ouvrent donc des collaborations étroites avec tout le secteur du mouvement altermondialiste qui travaille sur la question des Droits de l'homme.

Au niveau de la dette, les séminaires abordent différents aspects :

- la responsabilité pénale des Institutions financières internationales (IFI).
- la responsabilité pénale des entreprises.
- la responsabilité des gouvernements, notamment celle des gouvernements endettés par rapport à leurs populations. On a souligné l'importance des actions des mouvements du Sud pour pousser leurs gouvernements à répudier la dette.

Depuis le début de cette activité, c'est un réseau de plus en plus vaste qui s'est formé sur les pistes juridiques de l'annulation de la dette. Non seulement un réseau d'experts (juristes, avocats, étudiants en droit...) mais des représentants de mouvements sociaux et citoyens qui désirent s'informer de ces pistes juridiques et les mettre à disposition de leur organisation. C'est donc un des thèmes centraux du Programme quinquennal qui se renforce d'année en année. L'activité a donc répondu aux critères que nous avons définis.

Impact des séminaires « Droit international et dette » organisés par le CADTM

- Une centaine de participants (160 si l'on tient compte du premier séminaire). Il faut y ajouter une cinquantaine de personnes qui se sont inscrites mais n'ont pu participer et une cinquantaine de personnes qui ont pris des renseignements sur l'activité.
- Restitution des travaux au sein de chacune des organisations participantes
- Participation importante d'experts, de personnalités-ressources qui forment un noyau de référence permanent par rapport au thème
- Formation d'un réseau international sur la question du droit et de la dette
- Formation d'un groupe « Droit » au sein du réseau international CADTM
- Approfondissement de la matière traitée par la régularité des sessions
- Echange permanent entre les participants réunis par un réseau électronique
- Base analytique pour réaliser des actions de sensibilisation et de mobilisations : tribunal des peuples au FSM de Porto Alegre en février 2002, au Sommet pour un Autre Monde (alternatif à la tenue du G8) à Genève en juin 2003
- Diffusion très importante des résultats vers un large public par les interventions dans des conférences (les Forums Sociaux notamment), le compte-rendu dans plusieurs revues, plusieurs sites web
- Préparation d'une publication spécifique du CADTM sur les résultats engrangés au cours de ces séminaires (4^e trimestre 2004)
- Base d'interpellations politiques des Institutions financières internationales et des gouvernements (exemple : interpellation de la Banque mondiale lors de la 6^e Rencontre des Economistes sur les problèmes du développement en février 2004 à La Havane – 1.400 participants).

Activité B.3.a : renforcement du réseau CADTM

Les membres du CADTM ont mis à profit les rendez-vous internationaux pour se réunir en vue de renforcer le réseau. Nous avons évoqué ces rendez-vous dans l'activité B.1.a..

A Porto Alegre, à l'occasion du troisième Forum social mondial, trois réunions du réseau international ont eu lieu. La participation à ces trois réunions est allée crescendo à mesure que les délégué(e)s arrivaient à Porto Alegre (à la première réunion, il y avait 11 présents, à la troisième, il y en avait 21). Deux jours de réunion ont réuni l'ensemble du réseau de la campagne juste après le 3^e Forum Social Mondial à Porto Alegre (janvier 2003). Un bilan intermédiaire des interventions du réseau international CADTM dans les différents pays y a été réalisé.

Les membres du réseau présents à Porto Alegre dans les jours qui précédaient le démarrage du 3^e FSM se sont répartis en trois délégations pour participer à trois réunions importantes : Aminata Barry (Mali), Ibrahim Yacouba (Niger) et Eric Toussaint (Belgique) ont représenté le CADTM à la 6^e réunion du Conseil international du FSM ; Arnaud Zacharie (Belgique), Denise Comanne (Belgique) Alain Saumon (France) et Aminata Barry (Mali) ont pris part à la réunion internationale de Jubilé Sud ; Claude Quémard (France), Hugo Ruiz Diaz (Belgique) et Charles Owens (Sénégal) ont participé à l'assemblée mondiale de Via Campesina.

Le contre sommet alternatif au G8 a constitué un moment important de renforcement du réseau.

Toutes les activités de préparation, d'exécution et de suivi de ce sommet alternatif ont apporté des éléments de consolidation du réseau.

Une réunion générale du réseau de la campagne s'est tenue à la suite du sommet alternatif organisé à l'occasion de la réunion du G8 à Evian en juin 2003 (réunion de deux jours - lundi 2 juin et mardi 3 juin - en résidentiel à Genève, Suisse).

Les délégués du réseau international ont profité des voyages effectués à l'occasion du contre-G8 pour se réunir. Le nombre des participants augmente à chaque réunion : cette fois, c'est une quarantaine de délégués qui ont discuté bilan de la campagne, situation des différents terrains d'action, coordination des interventions locales, le tout intégré dans une analyse globale du contexte et la définition d'un agenda commun. Deux jours de réunion ont donc suivi le dimanche de manifestation pour permettre au réseau international de faire le point sur sa propre construction.

Il nous semble important de souligner à quel point, d'un événement international à l'autre, les membres du réseau sont impliqués de plus en plus fortement dans les activités de la campagne.

Lors de ce sommet alternatif 2003, le réseau a réuni des délégués de 18 pays.

Outre les délégués du CADTM Suisse, CADTM France, CADTM Belgique et du CNCD Belgique, étaient représentés pour l'Amérique latine l'Equateur (Blanca Chancoso - Conaie et FSM - et Fernando Lopez - Convergencia Democratica por una nueva Sociedad), l'Argentine (Paula Klachko - Movimiento Barrios de Pie - et Catalina Brescia - Campagne "La deuda o la Vida"), le Brésil (Ivori de Moraes - MST), la Colombie (Ramiro Arroyave Lema - syndicat des employés de Banque, UNEB).

Pour l'Afrique, la Tunisie (Fathi Chamkhi - Raid Attac), le Maroc (Brahim Oubaha - Attac Agadir), le Sénégal (Zacharias Sambakhé - CADTM Sénégal et Atnane Ndiaye - CSAD), le Mali (Maouloud Ben Kattrra et Dicko Bokari - CAD/Mali), le Niger (Ibrahim Yacouba - RNDD), le Burkina Faso (Clémentine Ouédraogo - CADTM et Attac), la Côte d'Ivoire (Solange Koné - Jubilé Sud, FNDD et CADTM), la République démocratique du Congo (Victor Nzuzi - GRAPR, CADTM RDC), le Congo Brazzaville (Jean M'Pelé - Solidaires, CADTM Congo), l'Afrique du Sud (Charles Abrahams - Jubilee South Africa).

Pour le continent asiatique, Shalmali Guttal (Focus on the Global South) permettait d'avoir une vision des interventions sur plusieurs pays asiatiques. Notons également la présence à nos travaux d'Alexander Justin, de Jubilee Iraq.

En automne, le FSE s'est clôturé par une réunion du CADTM International : le lundi 17 novembre, une trentaine de personnes (délégation CADTM et des représentants d'autres associations luttant contre la dette) y ont fait le point des campagnes locales respectives et ont préparé l'intervention du FSM de Mumbai en janvier 2004.

D'autres réunions internationales se sont tenues que nous présentons brièvement :

Forum Social Africain à Addis Abeba (Ethiopie) du 5 au 9/1/2003 : Participation et intervention de membres du réseau (Dao Dounantié du Mali ; Victor Nzuzi de RDC ; Mignane Diouf du Sénégal ; Prosper Mamimami Kabare de RDC ; Yoro Bi de Côte d'Ivoire ; Abdourarahamane du Niger ; Oubandoma du Niger ; - réunion du réseau CADTM africain avec un délégué brésilien Caio Gabao de la CUT du Brésil.

Du 14 au 19 janvier 2003, Aminata Barry du Mali et Ibrahim Yacouba du Niger ont séjourné au Sénégal où ils ont eu plusieurs rencontres avec les membres du CADTM Sénégal.

La participation de la campagne "Abolir la dette" au bicentenaire de la révolte victorieuse des esclaves d'Haïti (20 au 24 août 2003) à Port au Prince (Haïti) a été assurée par le CADTM France.

Ces interventions lors de grands événements internationaux des mouvements sociaux ont permis

- d'affiner les échanges entre les partenaires de la campagne, du Sud et du Nord
- de faire participer nos partenaires africains, trop souvent absents de ces événements ou, en tout cas, sous-représentés par rapport aux autres continents
- de valoriser l'apport du réseau CADTM et de la campagne pour l'annulation de la dette devant un large public international.

Mais le réseau CADTM, c'est aussi réaliser un grand nombre de conférences et d'activités vers le grand public qui permettent de développer de nouveaux contacts pour le réseau à tous les niveaux locaux.

A Aix en Provence, le 16 janvier, les efforts des membres du CADTM France qui depuis des mois préparaient une représentation du Procès de la Dette (créé à Dakar en décembre 2000) étaient couronnés de succès : environ 250 personnes présentes. La pièce a continué à tourner (Perthuis, Marseille...).

Des conférences ont été données en février par des membres du CADTM France à Romorantin (à l'initiative d'Attac), à Amiens (devant des étudiants de DESS), à La Rochelle (sur l'Amérique latine pour des étudiants de maîtrise) et à Nice (en partenariat avec Mondo, une boutique de commerce équitable, et l'ADN, Association pour la Démocratie à Nice).

Février 2003 a vu une succession d'activités importantes :

- 8 et 9 février (Bruxelles) + 28 février (Genève) : participation aux réunions européennes préparatoires au FSE de novembre à Paris
- 18-19-20 février à Paris : conférence des mouvements citoyens africains pendant le sommet France-Afrique convoqué par le président Chirac. Conférences, concert et manifestation ont réuni plusieurs milliers de manifestants. Parmi les conférencières : Aminata Barry du CAD Mali et Binta Sarr du CADTM Sénégal. Damien Millet (CADTM France) a pris la parole au cours du concert qui a réuni environ 1.000 personnes et au cours duquel se sont produits quatre artistes africains qui ont participé à la réalisation du CD « Drop the Debt ».

En Belgique et à l'étranger, Arnaud Zacharie, Wendy Verheyen (pour ces deux personnes, pendant les cinq premiers mois de 2003), Eric Toussaint et Denise Comanne (secondés par le CADTM France) ont fait plusieurs conférences et formations : à Saint-Chamond, le 10/1 ; à Lyon, le 25 janvier ; à Dijon, le 12/3 ; à la FNAC Saint Lazare le 14/3 ; à Bruxelles, ULB, le 17/03 ; à Périgueux, le 20/3 ; à Dili (Timor), le 20/3 ; à Grenoble, le 14/4 ; à Lyon, le 15/4 ; à Genève, le 11/3, le 23/4, le 30/4 ; à Rennes, le 27/3 ; à Romans, le 28/3 ; à Charleroi, le 29/3 ; à Perthuis, le 29/4 ; à la Mosquée Al Daawaa à Paris, le 5/4 ; à Liège, le 2/4 ; à Lyon, le 5/05 ; à Charleroi, le 6/05 ; à Paris, le 8/5 ; à Montluçon, le 16/5 ; à Perpignan, le 19/6 ; à Liège, le 20/9 ; à Liège, le 30/9 ; à Verviers, le 2/10 ; à Charleroi, le 7/10 ; à Aywaille, le 11/10 ; à Bruxelles (ULB), le 28/10 ; à Louvain la Neuve, le 4/11 ; à Waremme, le 9/11 ; à Enghien, le 20/11/03 ; à Saint-Georges, le 23/11 ; à Herstal, le 24/11 ; à Bruxelles (Hôtel Tagawa), le 28/11 ; à Evreux, le 22/11 ; à Nanterre, le 25/11 ; à Barcelone, le 20/12

Le renforcement du réseau se réalise aussi par la diffusion des outils de campagne.

Au cours de cette année 2003, des avancées ont été réalisées pour maximaliser la diffusion d'outils de campagne au niveau international. Cette diffusion aide fortement au renforcement du réseau car les partenaires possèdent les outils pour étendre leur capacité d'intervention.

- éditions équatoriennes de « La Bourse ou la Vie » et de « Sortir de l'Impasse » à Quito, Guayaquil et Cuenca (Equateur)
- avancement de l'édition en arabe de « La Bourse ou la Vie »
- Finalisation de la nouvelle édition en français (CADTM, Syllepse, Cetim) de « La Finance contre les Peuples. La Bourse ou la Vie » ; idem en anglais (chez Pluto à Londres).
- Traductions anglaise (VAK à Bombay en Inde) et espagnole (Icaria à Barcelone) de « 50 questions/50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale »

A mettre en exergue : le renforcement du réseau international au niveau africain

Ceci est un point fort de notre travail. Depuis le tenue de la conférence "*Dakar 2000 : des résistances aux alternatives*", un contact de plus en plus régulier s'est établi entre nos partenaires africains pour faire le point de façon constante sur les conséquences de l'endettement en termes sociaux et environnementaux, sur les mesures d'allègement, sur l'élaboration des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, sur les alternatives des mouvements sociaux et leurs activités. Ces contacts se font surtout au niveau régional. Le CADTM suit de très près l'évolution de ces contacts au niveau de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale puisque c'est de ces deux régions principalement que viennent les animateurs de campagne invités pour la sensibilisation du public belge et européen. A

plusieurs échéances internationales, ces partenaires africains ont été invités et ont ainsi renforcé le partenariat avec les intervenants européens (et même d'autres continents) de la campagne.

En conclusion, le réseau international s'est renforcé de manière significative. Un courrier abondant par e-mail a permis de garder le contact entre les différentes rencontres programmées. La capacité d'intervention du réseau international a été extrêmement visible dans les grands événements qui ont jalonné l'année 2003.

b. Action « Sensibilisation et formation des citoyens belges et européens aux enjeux du financement du développement durable »

Activité B.1.b : Formations

La formation résidentielle prévue dans cette action s'est concentrée sur la problématique de la dette en Amérique latine et caraïbe; elle s'est tenue à Bruxelles en mai 2003.

Le Séminaire international « Amérique latine et Caraïbe: Sortir de l'impasse de la dette et de l'ajustement » a été organisé par le CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) en collaboration avec le CNCD (Centre National de Coopération au Développement). Il a eu lieu les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mai 2003 à la Salle Cardijn et salle Dom Helder Camara, 19 rue Pléinckx à 1000 Bruxelles.

De nombreux conférenciers y sont intervenus :

Carlos Marichal (Colegio de Mexico), Gregorio Vidale (Université Autonome Métropolitaine –UAM-, Mexico) ; Arturo Guillén (UAM, Mexico) ; Joao Machado (PUC Univ. Sao Paulo, revista Em Tempo, Brésil) ; Claudio Katz (Univ. Buenos Aires, EDI, Argentine) ; Camille Chalmers (Univ Port au Prince, PAPDA , Haïti) ; Hugo Ruiz Diaz (Univ Catholique de Louvain, CADTM, Belgique) ; Alberto Acosta (professeur invité aux universités de Cuenca y de Guayaquil, Equateur) ; Jannette Habel (Univ Marne la Vallée, France) ; Eric Toussaint (Univ de Liège, CADTM, Belgique) ; Gustavo Buster (revista Viento Sur, Espagne) ; Arnaud Zacharie (Chercheur CADTM – CNCD, Belgique) ; Luis Guillermo Perez (Secrétaire Général Adjoint pour les Amériques de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme –FIDH-, Colombia) ; Paula Klachko (Université Nationale de La Plata, Movimiento Barrios de Pie, Argentina)

Le programme était très ambitieux et a pu être respecté.

Voici les thèmes qui y ont été abordés :

- Stratégie politico-militaire et commerciale des Etats-Unis en Amérique latine et dans la Caraïbe
- Stratégie des Etats-Unis, du FMI et de la Bm dans la crise de la dette
- L'avenir de la dette extérieure de l'Amérique latine à la lumière de deux siècles d'histoire financière
- Les initiatives citoyennes pour rompre le cycle infernal de la dette,
- Argentine : dette extérieure et politiques du FMI en tant que facteurs déterminants des luttes sociales et de la dégradation systématique des conditions de vie
- Choc redistributif et non paiement de la dette: Propositions alternatives pour sortir de la crise
- Brésil: Un autre modèle économique est possible
- Les débats sur la Restructuration de la Dette souveraine des Etats. La gestion de la crise de la dette comme mécanisme de recolonisation de l'Amérique latine (Le cas du Mexique)
- L'UE, le partenariat transatlantique, les Accords Bilatéraux sur les Investissements et la subordination de l'Amérique latine aux intérêts des transnationales
- Equateur : « mas de lo mismo » (continuité) ou cap sur le changement

Une cinquantaine de représentants de mouvements sociaux du Nord et du Sud ainsi que des étudiants universitaires ont participé au séminaire. La réussite du séminaire consiste aussi en un apport important en termes d'élaboration. Les contributions des orateurs et oratrices peuvent être consultées par le grand public sur le site web du CADTM. L'importance de ces travaux est aussi démontrée par le fait que le PAC a décidé de prendre en charge l'édition d'une grande partie des travaux de ce séminaire.

Les formations dans les écoles supérieures et universitaires ont été réalisées :

30 étudiants de l'ULB (17 mars), une classe de la faculté des Langues germaniques de l'ULg (21 octobre), 45 étudiants de l'ULB (28 octobre), UNAM - Mexico, (24 novembre)

Des formations ont eu lieu également dans l'enseignement secondaire (exemple : Institut St Albert de Jodoigne - 3 classes, le 26 mars)

Les conférences pour ONG et associations partenaires ont eu lieu : Jubilé Sud et autres composantes du mouvement altermondialiste du FSM à Porto Alegre (24, 25 et 28 janvier), Les Midis du Sud de Louvain Développement (26 février et 4 novembre), le Dazibao de la fédération des scouts (22 mars), CNCD et groupe santé FSdB (28 mars), CADTM France à Grenoble (14 avril), activité du FSdB (10

mai), régionale CNCD de Mons (12 avril), CTB (7 juin), Syndicat National Unifié des Impôts (SNUI, Perpignan, 19 juin), association suisse E-changer à Bouveret (31 juillet), CTB (1^{er} septembre), régionale CNCD de Liège (30 septembre), Les Midis du Sud de Louvain Développement (4 novembre), FSE à Paris (14 novembre), régionale CNCD et Vie féminine d'Enghien (20 novembre),

Activité B.2.b : Outils de communication ; site web ; revue trimestrielle ; ouvrage pédagogique sur le droit international

Site web

De septembre à décembre 2003, la tâche principale de Frédéric Lévêque au sein du CADTM a consisté à, d'une part, alimenter le site web du CADTM et, d'autre part, à en construire, parallèlement, un tout nouveau en trois langues (anglais, espagnol, français).

Pour ce faire, il a fallu au cours de ces quatre mois consulter directement ou par voie électronique les membres du CADTM (employés et collaborateurs volontaires) ainsi que nos partenaires au niveau international pour que le nouveau site soit au maximum le reflet du CADTM et de son réseau international.

La partie technique de construction du site est celle qui a nécessité le plus de temps : apprentissage d'un nouveau système de publication permettant la participation au site des partenaires du CADTM ; élaboration du lay-out et de la structure du site, archivage de documents ; élaboration d'un glossaire et de dossiers thématiques ; traductions ; construction d'un système de commandes de livres et d'abonnement à notre revue trimestrielle en ligne ; etc.

Le nouveau site a été mis en ligne dans les premiers jours de janvier 2004.

La communication électronique du CADTM a été également été refondée par la création de bulletins d'information électroniques national et international, en anglais, en espagnol et en français.

Une assistance informatique de type technique a également été apportée à plusieurs membres du CADTM.

Revue trimestrielle « Les Autres Voix de la Planète »

Trois numéros de la revue ont été publiés en français comme prévu (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres). Deux numéros ont été publiés en néerlandais (1^{er} et 2^{ème} trimestres) soit un de plus que prévu. La revue en néerlandais a été suspendue suite au départ de Wendy Verheyen et au fait qu'il n'a pas été possible de trouver une force bénévole suffisante pour assumer cette tâche. Le tirage de ces revues varie en fonction des événements prévus qui permettent une plus grande diffusion. La supervision de la revue a été confiée à partir de la mi-septembre 2003 à Yannick Bovy, qui s'est formé au fonctionnement du logiciel de mise en page Quark X-Press (formation PAO) et a élaboré une nouvelle maquette pour la revue.

Cette revue est toujours utilisée comme outil lors des premiers contacts et/ou des demandes de renseignements. Elle constitue une carte de visite utile pour le CADTM.

Publication pédagogique sur le droit international

Cette publication a été postposée en 2004 (double numéro de la revue au 4^{ème} trimestre 2004). Comme il est expliqué dans l'état de la situation pour cette activité dans le PA 2004, le groupe Droit a voulu prendre le temps nécessaire pour présenter une version pédagogique des acquis des séminaires droit.

c. Action « Sensibilisation des médias »

Activité B.1.c : publication de quatre articles dans la presse écrite ; participation à quatre émissions radio et deux émissions télévisées

Cet objectif a été très largement dépassé. On peut estimer à plus de 5 millions au minimum les personnes du public belge et européen qui ont été touchées par les rubriques et articles sur la campagne via différents supports.

Les revues des ONG en Belgique ont évoqué à plusieurs reprises la campagne "Abolir la dette pour libérer le développement". Ces articles et encartés ont suivi les éléments forts de la campagne : les événements d'interpellation politique, les assemblées préparatoires des récoltes de fonds 11.11.11. chapeautées par le thème de la dette (septembre et octobre 2003).

Le large lectorat de ces revues a donc pu suivre l'évolution et les progrès de la campagne.

Cette activité de suivi des rubriques dans les revues d'ONG a été accompagnée d'une apparition dans les grands médias que nous recensons dans ce bilan car il répond à l'objectif d'atteindre un large public et de lui proposer les outils de la campagne.

Pointons également l'importance actuelle des revues électroniques qui ont fait mention de manière régulière de la situation de notre activité :

Attac en trois langues (français, anglais, espagnol);
Info ONG (espagnol); Equipe Nizkor (espagnol, anglais);
Focus on Trade (anglais); Africa World (français, anglais);
Bookstrip. Com : publicité pour le livre "Your money or your life" et "Deuda externa en el tercer mundo" d'Eric Toussaint
Les Pénélopes, 14 avril 2003, article d'Eric Toussaint "Irak, guerre, dette et G8" publié sur le site
Movimientos.org (couverture d'information du FSM 2003), "A parar la guerra y la deuda con participacion popular", notes du 27 janvier 2003 sur Eric Toussaint, CADTM
El Economista de Cuba, edicion online, 12 février 2003

Les moteurs de recherche ont également noté une forte augmentation de la consultation du public sur le CADTM, comme en témoignent les chiffres suivants :

Référencement juin 2003

Google 7 juin 2003 : 5.590 références au CADTM (contre 2.820 en avril 2002), 3.630 à Eric Toussaint, 1.680 à "Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde"

Altavista 7 juin 2003 : 1.999 références au CADTM (contre 925 en avril 2002)

Yahoo.fr 7 juin 2003 : 5.570 références au CADTM (contre 2.110 en avril 2002) et 3.610 à Eric Toussaint

Référencement juin 2004

"cadtm":

www.google.fr: 13.300 références

www.altavista.com: 6575 références

www.yahoo.com: 14.800 références

"Comité pour l'annulation de la dette du Tiers monde":

www.google.fr: 3210 références

www.altavista.com: 1385 références

www.yahoo.com: 1650 références

"Eric Toussaint":

www.google.fr: 7,070 références

www.altavista.com: 4503 références

www.yahoo.com: 12.700 références

"comite por la anulaci3n de la deuda del tercer mundo":

www.google.es 324 r3f3rences

www.altavista.com: 170 r3f3rences

www.yahoo.com: 220 r3f3rences

"committee for the abolition of the third world debt"

www.google.com: 35 r3f3rences

www.altavista.com: 13 r3f3rences

www.yahoo.com: 21 r3f3rences

"committee for the cancellation of the third world debt"

www.google.com: 166 r3f3rences

www.altavista.com: 138 r3f3rences

www.yahoo.com: 164 r3f3rences

Les membres du CADTM international en France et en Suisse ainsi que dans les pays du Sud (exemple : l'3cho m3diatique de l'activit3 « le village des peuples » 3 Siby - Mali - r3alis3e en juin 2003 en contre sommet au G8), ont commenc3 3galement 3 appara4tre dans des m3dias importants et dans les publications associatives de leurs pays respectifs. Cette activit3 est donc amplifi3e par les progr3s de l'action « Renforcement du r3seau international".

En ce qui concerne la grande presse belge et internationale, ainsi que les passages aux radios et t3l3visions belges et internationales, nous avons tr3s largement d3pass3 nos objectifs. La liste est tellement longue qu'elle est plac3e en annexe (voir annexe n3 4)

Le th3me de la dette et les alternatives d3velopp3es par le CADTM ont 3t3 3galement pr3sents dans les revues des mouvements sociaux belges et 3trangers (renforcement du message : les lecteurs des revues sp3cialis3es des associations et des ONG retrouvent le message dans la grande presse). La liste des revues belges et 3trang3res se trouve en annexe n35.

D'autre part, l'Op3ration 11.11.11 a donn3 lieu 3 de nombreux articles relatant le fait que l'abolition de la dette 3tait au centre des pr3occupations de la campagne, en parall3le de la solidarit3 concr3te et imm3diate des citoyens belges avec les populations du Sud via les projets de d3veloppement.

Dans ses relev3s de presse, le CNCD a point3 de nombreuses m3diatisations du th3me de la dette gr3ce 3 l'intervention directe ou indirecte de la campagne « Abolir la dette ». Le num3ro double de *Demain le monde* de mars/avril 2003 a consacr3 un dossier de 28 pages aux rapports entre la dette du Sud et ses services de sant3.

Ce dossier est la troisi3me d3clinaison du th3me de la dette, en rapport avec la campagne soutenue par le Centre national de coop3ration. En 2001, un premier dossier envisageait la question g3n3rale de la dette, sa formation, ses solutions et des 3tudes de cas. Et en 2002, un dossier d3clinait la probl3matique particuli3re du lien dette et enseignement (voir annexe n3 6).

Deux CD's pour l'annulation de la dette ont 3t3 lanc3s fin janvier 2003

« Drop the debt », c'est le titre de l'excellent CD produit apr3s deux ans de labeur par Fran3ois Mauger, du CADTM France, et l'3quipe de Say It Loud (pour plus d'infos, s'adresser 3 sayitloud@no-log.org). Il commence 3 3tre largement diffus3 dans plusieurs pays.

« ATTAC ta Dette. Afrique ne paie pas », c'est le titre d'un autre CD pour l'annulation de la dette. Ce dernier a 3t3 r3alis3 par ATTAC France et le CADTM en a 3crit le livret.

La presse a fait 3cho 3 ces deux outils qui permettent de diffuser le message de la campagne "Abolir la dette" vers un public en priorit3 de jeunes.

R3sultats :

En 2003, la progression de l'apparition du th3me de la dette dans les grands m3dias (3crits et audiovisuels), s'est confirm3e tant en Belgique qu'3 l'3tranger. Nous avons r3ussi notre objectif d'ancrer l'information sur la dette dans les 3missions radio d'information, les JT nationaux, les quotidiens. Les journalistes belges, fran3ais et suisses connaissent l'expertise du CADTM -CNCD et y ont donc recours spontan3ment.

Une part importante de l'opinion publique (des centaines de milliers de personnes) a pour le moins "entendu" que la dette du Tiers Monde représente un problème récurrent. L'audition des mots "dette du Tiers Monde" à la radio et à la télévision a été renforcée par une campagne visuelle : les livrets et affiches de campagne qui ont été diffusés non seulement en Belgique mais en France, en Suisse et dans des pays africains.

Impact :

- Augmentation significative de la sensibilisation du grand public sur les enjeux politiques de la dette du Tiers Monde
- Pression accrue sur le monde politique (sensible à ce qui paraît dans la presse)

d. Action « Interpellations politiques »

Activité B.1.d : entrevues avec le ministère des Finances, les représentants belges au FMI et à la Banque mondiale ; échanges avec parlementaires belges et européens

Une entrevue a été organisée par le Ministère des Finances le 25 novembre 2003 avec Willy Kieckens, représentant de la Belgique au FMI. Elle a eu un impact politique certain puisque Monsieur Kieckens, suite aux interpellations exercées en ce sens lors de la campagne électorale et suite à cette rencontre, a été invité à se prononcer devant la Commission « Mondialisation » du Sénat sur le principe d'un débat parlementaire sur les positions de la Belgique au sein du FMI (voir en annexe n° 7) le communiqué de presse réalisé par le groupe socialiste du Sénat.

Les interpellations politiques au niveau des parlementaires passent également par leur extrême attention (et parfois adhésion au niveau du discours) à ce qui se passe au niveau des Forums Sociaux et des activités en général du mouvement altermondialiste. En plusieurs occasions, le CADTM a donc utilisé ces outils pour interpeller le monde politique et les institutions financières internationales.

Forum Social Mondial - Porto Alegre, janvier et février 2003

La campagne "Abolir la dette" a été très présente et visible lors de ce 3^e FSM. Ces lieux de débat deviennent des moments forts d'interpellation politique étant donné que plusieurs partis ou représentants politiques se réclament désormais du courant altermondialiste ou se rallient à certaines de ses revendications. Il y a là une opportunité dont la campagne s'est saisie pour illustrer la différence entre le discours et la pratique du monde politique.

Forum Social de Belgique

La création du Forum Social de Belgique a décuplé les possibilités d'interpellation politique. C'est en effet dans un cadre beaucoup plus ample et plus global que les interpellations ont été portées. Cela souligne l'extraordinaire effort de synergie qui a été réalisé par un grand nombre d'ONG et cela indique la manière dont chacune des revendications est portée par un plus grand nombre d'acteurs sociaux. Le CADTM et le CNCD ont porté le thème de la dette et du développement à chaque activité de ce Forum.

10 mai 2003 : Le Forum Social de Belgique a organisé une grande journée d'activités et de sensibilisation à Bruxelles. Près de 3.000 personnes ont participé à l'événement.

Pétition « Dette de mort »

Cette pétition a circulé tout au long de l'année 2003 lors de nos activités.

Lors d'une série de campagnes réalisées par des ONG et en particulier lors de la campagne 11.11.11, la population au sens large est sollicitée pour soutenir des projets de développement dans les pays du Sud. Ces récoltes de fonds répétées prouvent que le développement n'est pas en voie de réalisation.

La carte-pétition fait le lien entre le soutien concret à un projet concret de développement et l'adhésion au principe selon lequel il faut s'attaquer aux causes profondes du sous-développement pour le vaincre, c'est-à-dire d'abord à l'endettement et aux programmes d'ajustement.

C'est un outil d'interpellation politique qui, vu l'ensemble des partenaires concernés, s'adresse aux Ministres des Finances et à l'Union européenne.

Environ 10.000 pétitions écrites ont été signées jusqu'à présent. Par ailleurs, ces pétitions peuvent également être signées sur les sites des organisations partenaires.

Un réel travail de conscientisation est réalisé grâce à ces pétitions. Les résultats à terme de cette activité pourront se mesurer en 2004 lors du dépôt des pétitions, et surtout être analysés à la lumière des avancées permises tant en termes de mobilisation qu'au niveau politique, grâce à toutes ces signatures.

La campagne par rapport à l'AGCS

Un exemple significatif à la fois des possibilités offertes par la synergie et des apports spécifiques de la campagne: l'action entreprise par les mouvements sociaux aux niveaux belge et européen contre la

libéralisation et la privatisation des services publics (Accord Général sur le Commerce des Services - AGCS). Avec Attac et Oxfam notamment, le CADTM et le CNCD ont pesé au sein du Forum Social, et particulièrement envers ses composantes syndicales, pour organiser la résistance contre l'AGCS. Plusieurs réunions ont eu lieu sur ce thème suite au Forum Social de Belgique du 21 septembre 2002 et au Forum Social Européen de novembre 2002. Elles ont abouti le 9 février 2003 à une manifestation de 15 à 20.000 personnes à Bruxelles dans le cadre des actions européennes.

Le CADTM a réalisé un apport spécifique à l'analyse de l'AGCS en mettant en exergue le caractère mondialiste (version néolibérale) de cet accord, le lien entre l'AGCS et la privatisation induite par l'endettement dans les pays du Sud; elle a démontré à quel point l'AGCS était encore plus lourd de conséquences dans le Sud que dans le Nord.

Donc, cohérence de la synergie (récolte de l'ensemble des arguments), fonctionnement unitaire vers le grand public, pression accentuée au niveau des autorités politiques.

La campagne des élections législatives en Belgique - 18 mai 2003

De janvier à mai 2003, le CNCD et le CADTM ont axé leurs différentes actions et interventions en les focalisant sur l'attitude du gouvernement belge en ce qui concerne les questions de la dette et du Développement. La campagne a réalisé un bilan du gouvernement "arc-en-ciel" où les faiblesses, les lacunes et les incohérences politiques ont été relevées. Ce bilan rappelait également les revendications de la campagne. Sur cette base, la campagne (par le biais de membres du CNCD et du CADTM) a participé à plusieurs débats où les représentants politiques ont été interpellés.

A l'occasion des élections législatives, le CADTM a participé à une stratégie de décentralisation de l'interpellation politique, sur base d'un mémorandum largement concerté avec les organisations membres. Des débats ont ainsi eu lieu dans chaque province de Wallonie et à Bruxelles, permettant à un public large d'interpeller les candidats aux élections des différents partis politiques démocratiques. Le thème mis en exergue fut celui de la dette, tout en le couplant aux autres thèmes Nord-Sud du mémorandum (voir en annexe n° 8 le texte de base de l'interpellation politique).

Le Sommet alternatif à la tenue du G8 - Genève (Suisse) et Annemasse (France), mai - juin 2003

La campagne "Abolir la dette" a encore été mieux profilée lors de cette interpellation politique importante puisque le G8 est le lieu où se prennent les grandes décisions qui, relayées par les administrations du FMI et de la Banque mondiale, pèsent sur le devenir des PED.

Le contre-sommet qui accompagnait la réunion du G8 fut un succès. Les alternatives avancées par le mouvement altermondialiste, dans toute sa diversité, ont désormais acquis une vraie crédibilité. Pour sa part, la campagne "Abolir la dette" a joué un rôle central dans la cohésion des ONG et des collectifs présents à Genève et à Annemasse. Notre participation a été multiple : organes de préparation, conférences, manifestation générale... Bien sûr, toutes les déclarations ne répondent pas suffisamment à nos espérances, mais si l'on songe aux discours tenus il y a encore deux ans, la progression est stupéfiante. La synthèse des quatorze conférences-débats convoquées par le Sommet pour un autre monde (SPAM) montre que nous franchissons des étapes importantes.

Concernant la dette, la responsabilité des politiques libérales par le mécanisme des conditionnalités politiques est bien notée dans la synthèse. La demande d'un tribunal international de la dette sous l'égide des Nations Unies y est explicite, pour traiter de la dette odieuse, des biens mal acquis, de l'esclavage, de la colonisation, de l'échange inégal et du pillage des ressources. Le mot "réparations" figure également.

Les autres thèmes abordés génèrent des conclusions communes également intéressantes : demande d'une évaluation des impacts sociaux et environnementaux avant de s'engager dans toute négociation commerciale ou orientation de développement ; demande de développement d'un droit international relatif à la gestion de l'eau, bien commun de l'humanité ; taxe globale sur les transactions de change pour financer le développement ; levée immédiate du secret bancaire et fermeture des paradis fiscaux ; rupture avec les logiques promues par les institutions financières internationales ; propositions efficaces de lutte contre le fléau du sida, etc..

Toutes ces propositions ont été relayées auprès des autorités établies à Évian par une délégation de délégués du Sud, lors d'une rencontre avec le secrétaire général de l'Elysée, à laquelle participait au nom du CADTM Clémentine Ouédraogo, présidente du SPONG (la coordination des ONG burkinabés).

Eric Toussaint, délégué de la campagne "Abolir la dette", a quant à lui participé à l'interpellation politique du Président du Brésil Inacio Lula da Silva. La campagne était un des quatre mouvements élus pour cette entrevue particulièrement importante (les autres mouvements invités étaient ATTAC, le Forum Social Italien et la campagne contre l'OMC). Les délégués ont déploré que le président Lula n'ait pas invité des partenaires du Sud pour cette entrevue ainsi que le fait d'être reçus après les rencontres officielles du Président Lula avec les membres du G7, ce qui limitait les perspectives de peser politiquement sur ces échanges officiels. Chacun des quatre mouvements a présenté ses revendications dans leurs implications brésiliennes. Le Président Lula ne les a pas écartées mais a mentionné qu'il lui faudrait du temps pour réaliser des réformes significatives. La politique menée actuellement par le Président Lula n'étant pas en conformité avec les revendications altermondialistes, les quatre délégués ont fait part de leurs critiques. Eric Toussaint a rappelé au Président les entretiens qu'ils avaient eus en 1991 au moment où Lula, président du PT, prônait l'annulation immédiate et sans conditions de la dette du Brésil.

La revendication de la campagne a été en tête des manifestations. Nous l'avons expliqué dans le volet d'activité 1 et 2 (sensibilisation des citoyens et écho dans les médias). Nous n'y revenons pas mais nous aimerions souligner que cette visibilité du thème a dû avoir un impact politique.

Interpellation politique en Afrique par les partenaires africains de la campagne

L'interpellation politique de notre réseau ne se limite pas aux frontières de la Belgique et de l'Europe. Les partenaires africains de la campagne "Abolir la dette" ont été des chevilles ouvrières du Forum des peuples. Comme en 2002, ce Forum s'est réuni à Siby (Mali) en mai 2003 au moment même où se tenait le G8 à Evian. Baptisé "Consensus des peuples face au consensus du G8", il a réuni des représentants de la société civile du Mali, du Bénin, du Sénégal, du Niger, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry, du Togo et du Cameroun, soit un échantillon des populations qui subissent de plein fouet les conséquences de l'endettement.

Sur la dette, la conclusion du Forum des peuples est très claire : il "exige l'annulation totale et inconditionnelle des dettes du Tiers Monde, le rapatriement des montants détournés et l'utilisation des ressources financières ainsi libérées dans les secteurs sociaux de base (santé, éducation, agriculture)" et "demande également la reconnaissance dans le droit international du délit " crime de dettes " ainsi que la poursuite dans les tribunaux ad hoc des individus, multinationales ou gouvernements ayant commis de tels crimes." Voir la déclaration sur www.cadtm.org.

L'interpellation politique de ce Forum se réalise à deux niveaux : par rapport aux membres du G8 eux-mêmes (unité de temps) et par rapport aux gouvernements africains qui se placent dans la ligne du G8 par l'application du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique).

Le CADTM a également participé à l'Interpellation du Parlement européen 18 septembre sur les enjeux de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancun (signature de l'appel, transmission au réseau par mail des différentes étapes, participation à la manifestation au rond point Schuman...).

Impact :

- Le Premier Ministre belge continue à devoir se positionner par rapport au mouvement altermondialiste
- Les parlementaires belges et européens sont sensibilisés à la question de l'AGCS.
- Les ministres belges, Louis Michel et Didier Reynders, interviennent l'un à l'Assemblée générale de l'ONU, l'autre à la conférence du FMI et de la Banque mondiale à Dubaï, sur la question de la dette.

- Les gouvernements africains (notamment ceux qui portent l'initiative du NEPAD) sont directement interpellés par leur population et sont obligés de commenter et d'expliquer publiquement leurs initiatives.

Résultats attendus : grandes lignes d'impact

L'action a produit trois types d'impacts directs :

- Déjà lors du rapport précédent, grâce à l'ensemble des activités de la campagne, et notamment grâce à des émissions de télévision et de radio à grande audience, il avait été estimé qu'une part relativement large de la population belge et européenne était consciente du fait qu'il existe une dette dans le tiers monde. Cette première phase est évidemment essentielle. Les objectifs prévus vis-à-vis d'un public large étaient dès lors déjà dépassés. Nous estimons avoir touché 5 millions de personnes en Europe et dans le monde suite à nos interventions.

- Une sensibilisation approfondie des groupes cibles pouvant déboucher sur une prise de position des citoyens (pétitions et propositions des groupes).

Environ 10.000 pétitions ont été signées jusqu'à présent. Les pétitions signées l'ont été dans le cadre d'activités de sensibilisation, en ce qui concerne la grande majorité des cas. Des groupes s'engagent également pour faire eux-mêmes signer ces pétitions. D'autre part, des animateurs d'associations membres du CNCD ayant suivi les formations proposées dans le cadre de la campagne se sentent outillés pour animer des groupes locaux sur le sujet. Cela se traduit par diverses initiatives souvent créatives, débouchant un travail de réflexion et d'action pour revendiquer l'abolition de la dette et pour mettre en œuvre les revendications de la campagne.

- Des prises de décisions politiques de la part des mandataires (questions parlementaires, etc.) en matière de PAS, de dette, d'alternatives et du rôle des acteurs du Sud dans la problématique.

Aujourd'hui, les centres de décision internationaux se sentent observés et plus guère de partis politiques ou de grands médias n'omettent la problématique de la mondialisation dans leurs analyses.

Toutefois, nous devons évaluer ceci en fin de campagne, lorsque la mobilisation d'un nombre plus important de citoyens aura été réalisée, et que cette pression aura fait davantage avancer le débat.

A ce niveau, il faut cependant constater un avancement de plus en plus marqué, compte tenu des synergies, tant aux niveaux national qu'international, au sein des mouvements sociaux, réunissant citoyens et associations prônant une autre mondialisation. La campagne « Abolir la dette pour libérer le développement » y contribue de manière active, participant et co-organisant certains Forums Sociaux et de nombreuses mobilisations internationales, et mettant le respect des droits humains, sociaux, politiques et culturels, au centre des revendications politiques.

Ces trois types d'impacts, qui se renforcent mutuellement, contribuent à la réalisation de l'objectif global de la campagne: la participation critique des acteurs sociaux du Sud et du Nord aux processus de rédaction des politiques de lutte contre la pauvreté.

C. OFFRE DE SERVICE

a. Action « Appui méthodologique aux responsables et formateurs des mouvements sociaux belges et internationaux »

Activité C.1.a : atelier régional d'Afrique de l'Ouest sur les CSLP

Cette activité s'est déroulée en deux temps.

Les 21-22-23 mars 2003 à Sélingué au Mali, s'est tenu un week-end international de préparation de l'atelier CADTM sur le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Cette réunion de travail a réuni des délégués du Sénégal, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali.

Cet atelier était placé sous la responsabilité de notre partenaire malien (CAD/Mali). Il a permis de structurer le travail qui allait être demandé à toute une série d'organisations de 9 pays de l'Afrique de l'Ouest.

L'atelier, dans sa deuxième partie en décembre 2003, a fourni une matière importante d'analyses et de constats pour alimenter l'information et l'action du réseau africain et du réseau CADTM plus largement. Ses apports seront intégrés à l'Observatoire de la dette. Le CADTM Belgique a la responsabilité de diffuser les résultats internationalement, le CAD/Mali a la responsabilité de dynamiser le réseau ouest-africain.

Le deuxième atelier de l'Afrique de l'Ouest sur les Cadres stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) s'est donc tenu du 19 au 21 décembre 2003. Cette réunion a permis de collectiviser les données et analyses de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale concernant la situation de la dette, l'application des CSLP et l'action des mouvements sociaux (48 participants : Mali, Niger, Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Guinée, Mauritanie, Congo Brazzaville). Les participants se sont mis en réseau sous l'impulsion d'un comité *ad hoc* et collectiviseront donc à l'avenir leurs analyses et actions. Les résultats de l'atelier sont travaillés par une autre commission et seront utilisés pour une publication en 2005 (voir volet éducation) qui renforcera l'activité du réseau « Afrique » et du réseau international CADTM d'une part et apportera des informations aux partenaires du Nord, d'autre part. L'atelier de l'Afrique de l'Ouest apportera donc aussi des contributions à l'observatoire de la dette (différents documents et liste des participants voir annexes n° 9)

Le suivi de cette activité a été continué lors du sommet des Peuples de Kita (Mali) en juin 2004 (réunion du réseau)

b. Action « Formation de responsables d'organisations (niveaux belge et international) »

Activité C.1.b : formation de 50 cadres de l'Afrique de l'Ouest

Comme prévu, l'activité de formation de 48 cadres d'organisations de 9 pays d'Afrique de l'Ouest (et d'Afrique centrale) a pris place au cours de l'atelier Afrique de l'Ouest sur les CSLP. Cette formation est continuée :

- par la mise en place du réseau Ouest –africain
- par l'inscription des participants sur notre mailing list
- par l'envoi aux participants des publications du CADTM.

Plusieurs messages par mail ont rendu compte des restitutions réalisées par les participants, dans les deux mois qui ont suivi, au sein de leurs organisations respectives. Nous pouvons considérer qu'un effet multiplicateur doit être pris en compte (au minimum, une petite centaine de cadres d'ONG ont donc été touchés indirectement par l'activité).

Activité C.2.b : formations de cadres en Belgique et en Europe

La formation de 11 cadres du CNCD (responsables régionaux) et de plusieurs organisations membres du CNCD associées a été réalisée au cours des réunions de la campagne 11.11.11. Elles ont donc eu lieu surtout lors du deuxième semestre de l'année 2003. Ces formations ont été appuyées par la représentation de la pièce de théâtre « L'Ardoise ». Représentation de la pièce, formation et discussion ont formé un ensemble pédagogique particulièrement dynamique.

Les formations au niveau européen ont été réalisées dans le cadre des Forums sociaux et des activités qui les ont entourés (en Belgique et en France en particulier). Les responsables d'organisation ont mis à profit la préparation de ces événements pour solliciter l'expertise du CADTM à l'intention de leurs cadres. (voir calendrier des conférences et formations).

Du 16 mars au 24 mars 2003, Eric Toussaint a été à Timor Oriental à l'invitation du Ministère de l'Economie et de la Planification, de l'Université de Timor et du réseau international Focus on the Global South basé à Bangkok. A son programme : rencontre avec les responsables des mouvements sociaux, avec le Conseil des Ministres, avec le Parlement, séminaire à l'Université, visite de projet, débat avec la représentante de la Banque mondiale et celui du FMI. Le séjour a donc représenté une succession de formations très pointues vers les publics cibles vu la nouveauté de la situation du pays et la demande de jeunes structures cherchant leur positionnement.

Par ailleurs, Cette mission a permis de renforcer des contacts du réseau international en Asie.

Du 16 au 17 septembre 2003, Eric Toussaint a accompli une mission d'expert au Venezuela où il était invité par le Parlement latino américain. Il a donné la conférence inaugurale du deuxième sommet sur la dette sociale qui s'est tenu à Barquesimeto (à 500km de Caracas).

Activité C.3.b : formation de 15 cadres internationaux au Séminaire international de formation d'Amsterdam

Le séminaire d'Amsterdam, intitulé « l'Ecole Altermondialiste » s'est tenu du 17 novembre au 6 décembre 2003. Une douzaine de cadres internationaux du CADTM y ont été formés (3 d'Afrique du Sud, 1 de Belgique, 2 du Danemark, 1 du Niger, 2 du Mali, 2 des Philippines, 1 du Maroc, 1 de la République démocratique du Congo, 1 du Congo Brazzaville).

La formation portait sur l'analyse des politiques néolibérales, du nouveau mouvement altermondialiste, de la place du genre, des problématiques paysannes, des migrations, de la guerre. Plusieurs études de cas par régions ont été réalisées : l'Afrique, l'Asie, l'Europe. Chaque séquence partait du constat vers les alternatives.

La formation est répartie en exposés, débats, discussions de groupe et plages importantes de lecture (dossiers de référence du CADTM).

La formation est également axée sur les échanges réalisés entre les participants à propos de leurs expériences personnelles, échanges facilités par la longueur relative et le caractère résidentiel de la formation.

c. Action « Etudes, recherches et publications »

Activité C.1.c : production de documents de référence ; coédition avec le CETRI du livre « Raisons et déraisons de la dette »

Tout au long de l'année 2003, le CADTM a produit des documents d'analyse sur la situation de la dette dans le monde et dans des pays en particulier, sur les politiques d'ajustement (rebaptisées CSLP) des institutions financières internationales et sur les alternatives présentées par différentes composantes du mouvement altermondialiste. Ces documents ont nécessité un énorme travail de recherche sur les sites des institutions, des gouvernements et des mouvements sociaux. Le réseau scientifique a fonctionné à cet effet.

Ces documents ont été reproduits ensuite soit dans nos publications, soit dans nos mailing lists, soit sur le site web. Ces études et recherches constituent les bases de notre apport à l'Observatoire de la dette qui sera lancé officiellement en 2005.

La coédition du livre « Raisons et déraisons de la dette. Le point de vue du Sud » a été réalisée. Le CADTM a pris à sa charge la diffusion de 500 exemplaires de ce livre. Ce partenariat a bien fonctionné et sera sûrement reconduit à l'avenir.

d. Action « Préparation des interpellations politiques »

Activité C.1.d : Réunions de préparation et d'évaluation de l'interpellation politique

On l'a vu au point B.1.d (volet Education au développement), les occasions d'interpellation politique ont été nombreuses en 2003. Cela a nécessité de recenser nos documents afin d'apprécier ceux qui étaient adéquats en chacune des occasions et de les soumettre à nos partenaires d'interpellation, lors des réunions de préparation, de manière à avoir une approche convergente et pertinente de l'interpellation.

L'évaluation des interpellations politiques a été réalisée essentiellement au sein du réseau international du CADTM (réunions de renforcement). Nous constatons, comme d'autres composantes du mouvement altermondialiste, qu'une prise en compte de nos revendications et analyses est en progression mais qu'elle se limite, pour le moment, à des effets d'annonce médiatiques non suivies d'actes concrets. Ce « grand écart » dénote le malaise des institutions, des partis et des gouvernements, malaise qui devrait se résoudre à terme par des décisions favorables à nos objectifs pour autant que nous maintenions fermement le cap de l'interpellation. Nous en voulons pour preuve les résultats positifs du vote de la Commission des Finances du parlement belge sur la Taxe Tobin/Spahn auxquels le CADTM a participé puisqu'il est fondateur du mouvement ATTAC en Belgique et qu'il a participé à plusieurs réunions parlementaires en ce sens.

Evaluation

En application des recommandations établies par l'évaluation réalisée pour notre Programme quinquennal précédent (1998-2002), nous avons mis au point quatre tableaux de bord correspondant aux quatre phases du cercle vertueux. Nous communiquerons les renseignements concernant ces quatre types d'action de manière à visualiser clairement les évolutions de chacune d'entre elles.

Par ailleurs, nous conservons dans nos archives une quantité impressionnante d'indicateurs et de mesures d'impact qui seront structurées pour évaluer en fin de programme l'ensemble de notre intervention.

- le nombre de conférences et de formations réalisées dans le cadre d'un partenariat (indicateur de renforcement des mouvements)
- le nombre de participants aux conférences publiques (mobilisation des citoyens)
- le nombre de références au CADTM, à ses activités et à ses analyses dans la presse (nos thèmes deviennent un enjeu pour l'opinion publique)
- le bilan des rencontres avec les décideurs politiques : thèmes abordés par les décideurs, évolution du discours, évolution des positions (prise en compte par les décideurs)

ANNEXE 1

Forum Social de Belgique - 10 mai 2003

Dette et fiscalité injuste : un cercle vicieux au Sud comme au Nord

Organisé par : CNCD, CADTM, Entraide et Fraternité, Kairos Europe, Attac Belgique, MCP, Réseau contre la spéculation financière, Broederlijke Delen, 11.11.11 nl, FGTB-ABVV, CSC-ACV, FAN, VZW

<p style="text-align: center;">Dans la tente “ Casino ” Bld Albert II - De 12h à 18h, en permanence</p> <p>Jeux et infos :</p> <ul style="list-style-type: none">- L’abolition de la dette du tiers monde- Les paradis fiscaux- La spéculation financière, la taxe Tobin- L’impôt sur les grosses fortunes- La fiscalité verte- Mes impôts ? pas pour l’armée !- Le contrôle de la finance internationale- Multinationales : stop aux cadeaux fiscaux ! <p>Expos :</p> <ul style="list-style-type: none">- Spéculez-spéculez, il en restera toujours quelque chose.- Dette du tiers monde <p>Spectacles, films et débats</p> <p>(L’horaire du programme sera précisé dans le journal disponible sur place)</p> <p>dernier film de Denis Robert sur le lien entre Clearing et fermeture de l’entreprise Daewoo</p> <p>Suisse et secret bancaire</p> <p>Taxe Tobin “Stop à la spéculation”</p> <p>Turbulences, 24 h sur le marché global</p> <p>Question d’intérêts</p> <p>Mong Rosseel & John Vandaele</p> <p>Cabaret des spéculateurs</p> <p>Manifeste d’Attac 2003 : Présentation-débat</p> <p>Les centres de coordination : un scandale vieux de 20 ans. Exposé-débat</p>	<p style="text-align: center;">Bâtiment Conscience- Comm. Flamande Bld Albert II près de la tente Casino (traduction français, néerlandais, espagnol)</p> <p>Atelier des luttes au Nord et au Sud</p> <p>Invités</p> <ul style="list-style-type: none">o Victor Nzuzi Mbembe (RDC)o Samba Tembely (Mali)o Anna Mary Carneiro da Silva (Brésil)o Paula Klachko (Argentine)o Bart Bode (Broederlijk Delen) en Ronald Janssen (ACV).o Jean-Marc Lauwers (ATTAC-appel des 600) et ... <p>Horaire :</p> <p>13h30 : accueil et introduction</p> <p>13h40 : L’Argentine en crise, les quartiers en autogestion redessinent la fiscalité</p> <p>14h00 : TVA et dette : quel lien au Mali ?</p> <p>14h20 : Belgique : un paradis fiscal très endetté</p> <p>15h00 : Brésil, Lula : quels enjeux pour la dette et quelles responsabilités au Nord ?</p> <p>15h20 : Pillage et secret bancaire : le cas de la République démocratique du Congo</p> <p>15h40 : pause</p> <p>16h : Taxe Tobin, levier contre l’opacité du système financier international</p> <p>16h20 : Les luttes contre la dérive d’une fiscalité de plus en plus injuste</p> <p>16h40 : La campagne belge pour l’annulation de la dette insérée dans un mouvement mondial</p>
--	---

ANNEXE 2

PROGRAMME DU TRIBUNAL DE LA DETTE ET DES REPARATIONS

Avec des représentantEs d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie

Samedi 31 mai 2003 de 9H00 à 18H00 à l'Auditoire des Droits de l'Homme - Uni Mail (Genève)

- De Dakar à Porto Alegre : l'expérience des tribunaux antérieurs. La sentence prononcée à Porto Alegre en février 2002
- Le procès contre les transnationales complices de l'Apartheid et responsables de la dette odieuse
- Afrique /Asie/Amérique latine : le FMI et la Banque mondiale en accusation. La responsabilité des gouvernements du Sud et du Nord.
- La problématique de la dette irakienne
- Les possibilités de rompre avec le FMI et la Banque mondiale. Les exemples de l'Argentine, de l'Equateur et de la Colombie
- Perspectives et alternatives

ANNEXE 3

Programme du séminaire de droit international tenu en décembre 2003 à Amsterdam

A. Les politiques mises en œuvre par les IFI. Etats, peuples et droit : des réalités en désuétude ?

Matinée du 8 décembre :

Intervenants :

Arnaud ZACHARIE (Directeur de recherche au CNCD, Belgique) : Analyse socio-économique des plans d'ajustement structurel et leurs effets.

Eric TOUSSAINT (CADTM, Belgique) : Sur les 'marchés émergents' et les 'pays à revenus intermédiaires'.

Nuri ALBALA (Avocat, président de la Commission Internationale « Droits fondamentaux et mondialisation », France) : Charte des droits et devoirs des Etats et droit sur les ressources naturelles ?

Synthèse réalisée par Claude Quémar, CADTM, France.

Après-midi du 8 décembre :

Intervenants :

Hugo RUIZ DIAZ (Avocat, Chercheur au CADTM, Paraguay-Belgique) : Le Nouvel Ordre Economique International (NOEI)

Guillermo GARCIA (Docteur en droit, Espagne) : Le Droit au développement.

Nuri ALBALA : Droit au développement. Contenu et portée.

Carole KALENGA (Juriste, Belgique) : Nature du droit au développement et son effectivité.

Monique PICARD-WEYL (Avocate, Droit Solidarité, France) : Droit au développement et nullité de la dette au regard du droit international

Synthèse réalisée par Paola Peebles et Stéphane Desgain (CNCD, Belgique)

Matinée du 9 décembre :

Intervenants :

Ajit MURICKEN (Directeur VIKAS, Mumbai, Inde) : l'AGCS et ses implications.

Guillermo GARCIA : Les deux pactes de 1966 à l'égard de la jouissance des droits humains.

Nuri ALBALA : La criminalisation des mouvements sociaux.

Ramon VIVANCO MUGARA (représentant permanent du bureau de liaison de la Confédération Mondiale du Travail à Genève) : Les droits des travailleurs, les conventions internationales, l'OIT et le BIT.

Synthèse réalisée par Aminata Touré Barry (Mali)

La responsabilité internationale : les IFI et l'*Obligation de réparation*

Après-midi du 9 décembre :

Intervenants :

Hugo RUIZ DIAZ : Responsabilité des IFI. Sont-elles responsables pour des violations des droits économiques sociaux et culturels ?

Fabio MARCELLI (Chercheur à l'Institut d'Etudes Juridiques du Conseil National de la Recherche, Rome, Italie) : Conséquences de la violation du droit international : *l'obligation de réparation*.

Michael SCHMITT (Master en droit international, Allemagne) : L'immunité en droit international.

Synthèse réalisée par Jessica Rosien, NGO Forum on the ADB, Philippines

Matinée du 10 décembre :

Intervenants :

Virginie de ROMANET (CADTM, Belgique) : Analyse de la sentence Olmos (Argentine, juillet 2000).

Yuyo RUDNIK (Argentine) : Les conséquences possibles de la sentence Olmos au niveau politique.

Vicky ELONGO, Sébastien DIBLING (économiste, Ecole Solvay, ULB, Belgique), **Christine VANDENDAELLEN** (ULB, Belgique) : Les IFI complices des violations graves des droits de l'homme, le cas du Congo (RDC).

François HOUTART (Professeur émérite, Université Catholique de Louvain, directeur du CETRI, Belgique) : La responsabilité pénale des personnes morales.

Hugo RUIZ DIAZ : L'obligation de réparation et les IFI.

Synthèse réalisée par Claude Quémard

C. Pistes d'action

Après-midi du 10 décembre :

Intervenants :

Alain SAUMON (CADTM, France) : Le Tribunal International d'arbitrage sur la dette (TIAD) et la philosophie du droit.

Pedro MORAZAN (Jubilé Allemagne) : Le tribunal International d'arbitrage sur la dette. La viabilité de la création et du fonctionnement du TIAD.

Hugo RUIZ DIAZ : Le Tribunal International d'arbitrage sur la dette.

Synthèse réalisée par Solange KONE (FNDDP, Côte d'Ivoire)

Matinée du 11 décembre :

Intervenants :

Anaïs TAMEN (Juriste, UCL, Belgique) : La *dette odieuse* : perspective historique.

Claude QUEMARD (CADTM, France) : La *dette odieuse* aujourd'hui. Où en sommes-nous ?

Romeo DOLLETON (Jubilé Sud Asie-Pacifique, Philippines) : La *dette odieuse*, l'exemple philippin.

Synthèse réalisée par Mamane Sani (Alternatives, Niger)

ANNEXE 4

Revue de la grande presse belge et internationale

- ATLAS du MONDE DIPLOMATIQUE paru en janvier 2003 comprenant un dossier rédigé par Eric Toussaint (60.000 exemplaires)
- 3 janvier 2003 : Le Soir, Carte blanche "Le Brésil, de la crise samba à la corde au cou", par Arnaud Zacharie (CADTM)
- 13 janvier 2003 : interview par Philippe Regnier pour Le Soir sur le FSM
- 14 janvier 2003 : interview à Demain le Monde sur la politique d'édition du CADTYM au niveau international (comparaison avec CETRI, GRESEA et autres)
- 16 janvier 2003 : Politis, publicité pour "50 questions/ 50 réponses"
- 16 janvier 2003 : Rouge, Le livre de la semaine : "50 questions/ 50 réponses"
- 22 janvier 2003 : interview d'Eric Toussaint pour le programme international de la Radio allemande
- 22 janvier 2003 : interview d'Eric Toussaint pour le programme international de la Radio de Suisse alémanique
- 22 janvier 2003 : interview par Philippe Regnier pour Le Soir
- 22 janvier 2003 : breafing avec André Zalewski du Journal Parlé de la RTBF
- 23 janvier 2003 : interview en direct pour le Journal Télévisé de la RTBF
- 24 janvier 2003 : interview pour la revue argentine *Mate Amargo*
- 24 janvier 2003 : interview pour le quotidien argentin *Clarín* (600.000 exemplaires)
- 24 janvier 2003 : interview pour le quotidien brésilien *Valor economico* (un des deux quotidiens financiers nationaux)
- 24 janvier 2003 : interview pour le programme international de la Radio suédoise
- 25 janvier 2003 : interview en direct pour le Journal Télévisé de la télévision publique de l'Etat de Rio Grande do Sul
- 26 janvier 2003 : interview video par l'université fédérale de Rio de Janeiro sur la dette odieuse
- 26 janvier 2003 : Le Progrès (Lyon), "Conférence débat pour cerner la dette du Tiers Monde", Damien Millet, CADTM France
- 27 janvier 2003 : Le Progrès (Lyon), "Si on annule la dette, tout redevient possible", int. de Damien Millet, CADTM France
- 27 janvier 2003 : interview par l'hebdomadaire français Le Nouvel Observateur (500.000 exemplaires) sur les possibilités qui seraient ouvertes par l'annulation de la dette par le gouvernement Lula
- 27 Janvier 2003 : réunion avec le réalisateur Eduardo Wagner (Argentine) sur l'utilisation éventuelle des deux videos intitulées "Pensée critique au XXIe siècle" (réalisées au FSM de 2002) par le CADTM et l'aide que le CADTM peut apporter à sa diffusion en Europe. Autres personnalités des videos : Ignacio Ramonet, Noam Chomsky, Rigoberta Menchu, Perez Esquivel, Manuel Romero, le MST.
- 28 janvier 2003 : interview depuis Paris pour Radio France International pour présenter au public africain francophone le lancement du CD d'Attac contre la dette
- 29 janvier 2003 : interview video par l'ONG Alternative du Québec
- 12 février 2003 : Télérama, publicité pour CD "Drop the Debt"
- 25 février 2003 : Nice Matin, "Débat sur le Tiers monde", Damien Millet (CADTM France)
- 6 mars 2003 : Politis, publicité pour "50 questions/50 réponses"
- 17 mars 2003 : Le Soir, Mondialisation. Un rapport parlementaire belge : la démocratie sur la touche" Philippe Regnier
- avril 2003 : commentaire positif dans le Monde Diplomatique sur l'outil de campagne "50Questions/50Réponses".
- 6 mai 2003 : Le Courrier (Suisse), "Le FMI? Un desposte au service du capital", int. d'Eric Toussaint
- 6 mai 2003 : Le Monde, supplément Economie, (France), commentaire positif sur le livre "50 questions/50 réponses"
- 11 mai 2003 : La Jornada (Mexique), "Irak, guerra, deuda, reparaciones y Grupo de los Ocho", article d'Eric Toussaint
- 29 mai 2003 : Témoignage chrétien (France) n° 3063, extraits de "50 questions/50 réponses"
- 31 mai 2003 : L'Indépendant (France), "Le G8 fait du copier-coller avec les idées altermondialistes", int. d'Eric Toussaint

- juillet-août 2003 : Alternatives Economiques, commentaire de "50 questions/50 réponses"
- La revue du Financier (France), n° 140, 2003, commentaire sur "Sortir de l'impasse"
- 3 septembre 2003 : Libre Belgique, Point sur l'aide "liée", article Coopération de Verwilghen
- 4 septembre 2003 : Télam, "Deuda externa: recomiendan adherir a la doctrina de 'deuda odiosa'", int. d'Eric Toussaint
- 5 septembre 2003 : El Pais (Argentine), article sur Eric Toussaint
- 5 septembre 2003 : Clarin (Argentine), "critican el doble discurso del FMI" int. d'Eric Toussaint
- 9 septembre 2003 : El Pais (Argentine), "No firmen ningun acuerdo" int. d'Eric Toussaint
- 23 septembre 2003 : Le Soir, "La Belgique s'engage à l'ONU", Louis Michel / Dette
- 26 septembre 2003 : Libération (France), "Coup de force argentin face au FMI", int. d'Eric Toussaint

ARTICLES de PRESSE sur les initiatives autour et à l'entour du sommet du G8 de juin 2003 à Evian :

Le Dauphiné Libéré - Lundi 3 mars 2003, Richard Réale

La Tribune de Genève - Lundi 3 mars 2003, Gustavo Kuhn

Dépêche AFP – 4 mars 2003

Le Courrier - 25 mars 2003, "L'Inde possède des mouvements extraordinaires", int. d'Eric Toussaint. Cet interview sera ensuite reproduit dans CHEVERE (mensuel espagnol édité en Suisse et distribué en Autriche et au Sud de l'Allemagne, dans BRECHA (en Uruguay), dans UNSERE Welt (Allemagne, Suisse), dans Correos de Centro America (en allemand), dans *M* (périodique du syndicat COMEDIA des moyens de communication en Suisse)...

Le Dauphiné Libéré - 2 avril 2003, "Question d'endettement", Damien Millet (CADTM France)

La Tribune de Genève - 26-27 avril 2003, "Les acteurs genevois du 8 et des manifestations" Juan Tortosa, CADTM Suisse

La Tribune de Genève - 29 avril 2003, "Les dettes asphyxient les pays du Tiers Monde", int. d'Eric Toussaint

La Tribune de Genève - 30 mai 2003, annonce du Tribunal de la dette et article "Le sommet pour un autre monde s'est ouvert"

Le Courrier - 31 mai 2003, "Les pays pauvres dans l'ère du G8: endettés et affamés",

un JT RTL, 1er juin 2003, int. de Denise Comanne

un JT RTBF, 1er juin 2003, int. d'Eric Toussaint

télé Suisse Romande, 31 mai 2003, int. d'Eric Toussaint

3 passages journal parlé RTBF, 1er juin 2003, int. d'Eric Toussaint

radio Suisse romande, 31 mai 2003, int. d'Eric Toussaint

France Inter, 1er juin 2003, int. d'Eric Toussaint

La Tribune de Genève - 2 juin 2003, "Il faut annuler aujourd'hui la dette du Tiers Monde, int. d'Eric Toussaint

La Libre Belgique - 2 juin 2003, "Sur la route des altermondialistes",

Le Courrier - 3 juin 2003, "L'espace d'un week end, le bassin lémanique s'est mué en petit Porto Alegre", article sur le Tribunal de la dette (+ impact politique "Le conseil des sages") + "La dette du Tiers monde tient la vedette mais qui parle encore de la taxe Tobin?"

Le Monde - 3 juin 2003, "Les altermondialistes ont mobilisé massivement en Suisse et en France"

ANNEXE 5

Revue de presse des ONG et mouvements sociaux belges

Les revues des deux organisations partenaires (*Demain le Monde*, CNCD, et *Les Autres Voix de la Planète*, CADTM) ont fait le point de la campagne dans tous leurs numéros parus pendant l'année 2003.

Les bulletins d'Attac en Belgique ont mentionné les moments forts de la campagne.

Le journal du Collectif Solidarité contre l'exclusion, novembre/décembre 2002, commentaire de "Sortir de l'impasse"

Droits Humains et liberté, répertoire 2002, n° 40-41, octobre, novembre, décembre 2002, mention du livre "Le bateau ivre de la mondialisation"

Revue du 1er festival du cinéma alter-mondialiste, Charleroi, 6 au 9 Mai 2003

Les Cahiers de l'Education permanente, PAC, "Les décennies perdues de l'Amérique latine" par Arnaud Zacharie et "Les crises de la dette extérieure de l'Amérique latine au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle" par Eric Toussaint

Le journal du Collectif Solidarité contre l'exclusion, mai/juin 2003, annonce du séminaire "Amérique latine et Caraïbe"

Participation du CADTM à la semaine à « Rencontres Radiophonique' » : une semaine d'émissions en direct organisée par plusieurs radios libres de Bruxelles (octobre et novembre 2003 : Yannick et Denise)

Revue des ONG et mouvements sociaux à l'étranger

Echoes (publication du Conseil mondial des Eglises, Genève, Suisse), n° 21, 2002, "Out of the vicious cycle of debt" par Eric Toussaint

GAI (Bilbao), n° 22 novembre 2002, "Por una globalizacion de las repuestas" par Eric Toussaint

A contre courant, n° 140, décembre 2002, "Sortir de l'impasse. Dette et ajustement"

CUT (Central Unica dos Trabalhadores), Veraz et Solidarity Center (Sao Paulo, Brésil), décembre 2002, "O Papel das instituções Financeiras Multilaterais no processo de desenvolvimento"

Revue ISF (Ingénieurs sans Frontières), 1er trimestre 2003, commentaire sur "50 questions/50 réponses"

Inter-Raï, bulletin du Gasprom n° 120, février 2003, écho du livre "Raisons et déraison de la dette"

Artisans du Monde (Lyon, France), n° 1 mai-juin 2003, "Point de vue : le CADTM"

America latina (Equateur), n° 370, 10 juin 2003, "La anulacion de la deuda cobra fuerza"

L'alter édition, juin 2003, première page sur la dette et les publications de la campagne "Abolir la dette pour libérer le développement"

Le Bibliotin n° 44, été 2003, commentaire sur "50 questions/50 réponses"

L'Unité (publication du syndicat national unifié des impôts, France), n° 807, 30 septembre 2003, intervention de Denise Comanne au 24e congrès

Globalizacion y resistencia (Uruguay) n° 3, octobre 2002, "Deuda externa et planes de ajuste" par Eric Toussaint et Arnaud Zacharie

Lignes d'Attac (30.000 exemplaires - France), Link (3.000 exemplaires - Allemagne), journal solidaritéS (2.500 exemplaires - Suisse), revue de l'Université du Pays Basque et Boletín informativo de la RCADE (Espagne) : point régulier de la campagne

En Afrique

Sénégal :

Le Soleil, 24 et 25 mai 2003, Annulation de la dette : le CONGAD et les organisations de la société civile envisagent d'organiser une coalition"

Walfad Ici, 25 mai 2003, "L'Afrique ne doit rien"

Niger :

Presse syndicale "La voix du Travailleur" (CDTN - Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger) n° 001, 002 en 2003

ANNEXE 6

Revue de presse du CNCD sur les apparitions de la campagne « Abolir la dette pour libérer le développement » dont le CADTM est partenaire

Presse écrite

Solidarité Socialiste, hors série 11 11 11, octobre, 20 pages
Juste Terre, octobre, page 5 (int. V. Jamouille)
Peuples et Solidarités (SOS PG), sept-oct, pages 1 à 5
Mouvement express, sept. 99 (appel à bénévoles)
Femmes d'aujourd'hui, 31 octobre, page 8
Le Ligueur, 6-13 novembre, page 7
Le Vif, 8 novembre, page 8

National

(en italique, les petites annonces ou citation)

- a) Belga – 1^{er} juin 2003 - « *Départ de la manifestation anti-G8 à Annemasse (France) et Genève* »
- b) Vers l'Avenir – 03/04 « *Liquider la dette du Tiers-Monde* » -
- c) AFP 15/09/2003 12h07 - Le Comité pour l'annulation de la dette "se réjouit" de l'"échec" de Cancun
- d) **L'Echo**, mardi 29 octobre, page 3
- e) **La Libre Belgique**, jeudi 31 octobre, page 18 (roller)
- f) **Vers l'Avenir**, jeudi 31 octobre, page 17
- g) **Le Soir**, samedi 2 novembre – page 5
- h) **La Dernière Heure**, samedi 2 novembre – page 35 (TV)
- i) **La Libre Belgique**, samedi 2 novembre – page 49 (TV)
- j) **Le Soir**, mercredi 6 novembre – page 15 (carte blanche)
- k) **La Libre Belgique**, jeudi 7 novembre – page 4
- l) **La Libre Belgique**, mardi 12 novembre – page 3 (résultat)

Bruxelles

(en italique, les petites annonces ou citation)

- m) **Vlan Dimanche** 3 novembre, page 9 (Bruxelles)
- n) **La Dernière Heure**, mercredi 30 octobre, page 18

Brabant Wallon

(en italique, les petites annonces ou citation)

- o) **La Dernière Heure**, mercredi 30 octobre, page 16
- p) **La Dernière Heure**, mercredi 30 octobre, page 20
- q) **Vers l'Avenir**, jeudi 31 octobre, page 19
- r) **La Nouvelle Gazette**, samedi 2 novembre, page 4
- s) **La Nouvelle Gazette**, mercredi 6 novembre, page 6
- t) **Le Soir**, samedi 9 novembre, page 15
- u) **Vers l'Avenir**, jeudi 14 novembre, page 21
- v) **Vers l'Avenir**, samedi 16 novembre, page 23

Hainaut Occidental

(en italique, les petites annonces ou citation)

- w) **Nord-Eclair** (Tournai), jeudi 31 octobre, page 1 et 6
- x) **Le Rappel**, jeudi 17 octobre, page 22
- y) **La Dernière Heure**, jeudi 31 octobre, page 20
- z) **La Dernière Heure** (Ath-Mouscron-Tournai), jeudi 31 octobre, page 20
- aa) **Vers l'Avenir**, mercredi 30 octobre, pages 1 + 17
- bb) **Vers l'Avenir**, samedi 2 novembre, page 20
- cc) **Vers l'Avenir**, mardi 5 novembre, page 22

dd) *Vers l'Avenir*, mercredi 6 novembre, page 23

Hainaut Oriental

(en italique, les petites annonces ou citation)

- ee) **Nord Eclair**, jeudi 31 octobre, page 6
- ff) **Nord Eclair**, jeudi 31 octobre et lundi 4 novembre, page 7 (Quaregnon)
- gg) **La Nouvelle Gazette**, samedi 2 novembre, page 4
- hh) **La Nouvelle Gazette** (Charleroi), samedi 2 novembre, page 4
- ii) **La Dernière Heure**, samedi 2 novembre, page 19
- jj) **La Nouvelle Gazette** (Charleroi), lundi 4 novembre, page 7 (Yves invité)
- kk) **La Nouvelle Gazette**, mercredi 6 novembre, page 6 (bénévole)
- ll) **Vers l'Avenir**, samedi 9 novembre, page 20

Liège Ouest

(en italique, les petites annonces ou citation)

- mm) **Regards** (MOC Liège-Huy-Waremme) et 3x , novembre, pages 1 à 4
- nn) **Le Soir**, samedi 26 octobre, page 16
- oo) *Vers l'Avenir*, vendredi 25 octobre, page 22
- pp) **La Meuse**, samedi 26 octobre, page 21
- qq) **Gazette de Liège** (LLB), samedi 2 novembre, page 37

Liège Est

(en italique, les petites annonces ou citation)

- rr) **Grenz Echo**, jeudi 31 octobre, page 7
- ss) **Grenz Echo**, samedi 2 novembre, page 8
- tt) **Grenz Echo**, lundi 4 novembre, page 4
- uu) **La Meuse**, mercredi 6 novembre, page 22
- vv) **Grenz Echo**, samedi 9 novembre, page 9
- ww) **La Meuse**, vendredi 8 novembre, page 8
- xx) **Vers l'Avenir**, samedi 9 novembre, page 17
- yy) **Vers l'Avenir**, samedi 7 décembre, page 17
- zz) **Le Soir**, jeudi 12 décembre, page 20
- aaa) **Vers l'Avenir**, vendredi 13 novembre, page 25

Luxembourg

(en italique, les petites annonces ou citation)

- bbb) **La Meuse**, mercredi 30 octobre, page 9

Namur

(en italique, les petites annonces ou citation)

- ccc) **Le Quotidien de Namur** , samedi 26 octobre, page 7
- ddd) **Le Soir**, lundi 28 octobre, page 15
- eee) **Le Rappel**, mercredi 18 octobre, page 21
- fff) **La Dernière Heure** , mardi 29 octobre, page 19
- ggg) **Vers l'Avenir**, mercredi 30 octobre, page 23
- hhh) **Le Quotidien de Namur**, samedi 2 novembre, page 22
- iii) **La Dernière Heure**, vendredi 8 novembre, page 19
- jjj) **Vers l'Avenir**, jeudi 14 novembre, page 20
- kkk) **Vers l'Avenir**, vendredi 5 décembre, page 22

RTBF

Cadences, présence – 1^{er} novembre – 20h10 (D. Weerts)

Le Monde est un Village, avec Fatoumata Ba , jeudi 31 octobre

Emission concédée FGTB sur la Une à 19H50 le mardi 29 octobre

JP La Première, interview + billet par Claire Pécheux, vendredi 1^{er} novembre

Emission concédée FGTB, la Première, 19h50, 31 octobre - Véronique Jamouille

Emission concédée PS, la Première, 19h50, 9 novembre

Autres nationales

Nostalgie, lundi 28 octobre 2002, JP (Dominique)

Radio contact / BFM 1^{er} novembre ? (présence conférence)

RCF, mardi 4 novembre – Jacques

RCF, mercredi 5 novembre – Redempta Mukantagara

JP RTL – mardi 12 novembre 2002, 8 heures

Radio Al Manar, vendredi 9 novembre, 19-20 heures

Presse TV

RTBF

JT RTBF, 19 heures, Vendredi 1, dimanche 3 (Signé dimanche),
Reportage sur le projet en Afrique du Sud

Niouzz, les 6 et 7 novembre à 18.00

Avec interview de Dominique Weerts

1001 Cultures (ex-Sinbad)

Vendredi 15 novembre à 20h55 sur RTBF Sat

Dimanche 17 novembre à 16h30, Lundi 18 novembre à 9h10 sur la Deux (boucle du matin)

Lundi 18 novembre à 17h25, Mardi 19 novembre à 10h15, Vendredi 22 novembre à 9h25 sur RTBF Sat

Vendredi 22 novembre à 16h30, Lundi 25 novembre à 03h30 sur TV5

Jardin extraordinaire

Reportage sur le projet Louvain Développement (Afrique du Sud)

Véronique Jamouille, 20 heures, dimanche 3 novembre

TV régionales

Canal C 2 fois Catchou De Coster

Canal C 2 fois Catchou De Coster

Télé M/B, mercredi 30 octobre 2002 JT (Jacques Varasse)

No Télé, mercredi 30 octobre 2002 JT (Jacques Varasse)

AB 3, dimanche 3 novembre, JT

AB 3, lundi 4 novembre, JT (invitée : Véronique Jamouille)

Télé Bruxelles, dimanche 3 novembre

TV com, mercredi 30 octobre - JT en boucle

TV 5

JT - en direct au journal de 22h / François Mauger CADTM France sera le 15 sept (ce soir) sur TV5

Presse Autre

RTBF, Télétexte, page 100 et de 160 à 167 (en novembre 2002)

On the web

www.rtf.be
www.rtl.be (12/11 – rubrique 'bonnes nouvelles')
www.entraide.be

ANNEXE 7

Communiqué de presse du groupe socialiste sur le débat parlementaire à propos des positions de la Belgique au sein du FMI

Le représentant belge auprès du Fonds Monétaire International, Monsieur Willy Kiekens, viendra demain mercredi 26 novembre, en Commission des affaires extérieures et de la défense du Sénat.

*A cette occasion, les **sénateurs socialistes Philippe MAHOUX et Pierre GALAND** veulent tout particulièrement attirer l'attention sur leur proposition de résolution qu'ils viennent de déposer visant à renforcer la transparence des positions prises par la Belgique auprès des institutions financières internationales (la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International).*

*Cette proposition de demande au Ministre des finances de présenter annuellement un rapport, devant le Sénat, portant sur les activités de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. **Philippe MAHOUX et Pierre GALAND** désirent également que le Ministre des finances présente un rapport annuel sur les positions prises par la Belgique dans ces deux institutions. Les représentants belges au sein de ces institutions sont en effet sous la tutelle du Ministre des Finances. Le Sénat pourra également demander l'audition annuelle de ces représentants.*

A l'heure actuelle, l'action de ces deux institutions paraît inefficace : la stabilité financière (mission première du FMI) est loin d'être une réalité (les crises financières en Amérique latine en sont la preuve) tandis que les efforts en matière de lutte contre la pauvreté et de financement du développement - missions premières de la Banque Mondiale - n'ont pas permis de réduire les inégalités. Leur action n'apparaît pas assez démocratique, faute de transparence, et se développe en dehors de ce qui se décide au niveau des Nations Unies (lorsque cette action ne va pas dans un sens contraire).

***Les sénateurs socialistes Philippe MAHOUX et Pierre GALAND** estiment donc que, tant le FMI que la Banque Mondiale doivent faire l'objet d'une réforme en profondeur afin de les démocratiser et d'inscrire leur action dans l'objectif plus général d'humanisation de la mondialisation.*

*Dans l'immédiat, ces institutions n'étant pas dotées d'assemblées parlementaires, **Philippe MAHOUX et Pierre GALAND** pensent qu'un contrôle parlementaire sérieux et exhaustif doit pouvoir s'exercer au niveau national. Une information régulière du Parlement doit être organisée. Le Parlement doit être en mesure, d'une part, de contribuer à la définition des positions du pays et, d'autre part, d'entretenir à ce sujet un dialogue avec la société civile. La présente proposition de résolution va dans ce sens.*

ANNEXE 8

Texte de bilan diffusé pour les législatives de mai 2003 en Belgique

Le bilan du gouvernement arc-en-ciel en matière d'annulation de la dette des pays du Tiers Monde

Arnaud Zacharie

En juin 1999, les élections législatives en Belgique débouchent sur une coalition gouvernementale inédite, qualifiée d'arc-en-ciel. Au même moment, au G7 de Cologne, la plus grande pétition de l'histoire de l'humanité est déposée par la coalition Jubilé 2000. Cette pétition demande l'annulation totale et immédiate de la dette des pays pauvres. Le G7 répond avec vigueur et enthousiasme aux manifestants : « Nous vous avons compris et annulons 90% de la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés ».

En septembre de la même année, l'Assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale décide d'associer les deux institutions multilatérales à cette initiative d'allègement de dette, appelée « initiative PPTE renforcée¹ » (voir encadré 1). Pourtant réputés ne jamais laisser tomber la moindre créance, le FMI et la Banque mondiale s'engagent sous certaines conditions à faire quelques concessions. Dans le même esprit, le tout jeune gouvernement arc-en-ciel annonce rejoindre l'initiative du G7 et s'engage lui aussi à annuler 90% « voire au-delà » des dettes commerciales garanties et 100% des dettes d'Etat à Etat (ODA) dues à la Belgique par les pays les plus pauvres.

Cette « simultanéité originelle » entre le gouvernement arc-en-ciel et l'initiative PPTE illustre les conclusions de la présente étude. La Belgique s'étant engagée à suivre la politique du G7, du FMI et de la Banque mondiale en matière d'annulation de dette, le bilan de l'arc-en-ciel, bien que supérieur à celui des gouvernements précédents, présente les mêmes limites que l'initiative PPTE : la part de dette et le nombre de pays pris en compte, l'effort budgétaire et l'impact sur le financement du développement sont insuffisants en regard des objectifs du millénaire, qui visent à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015.

Encadré 1 : L'INITIATIVE PPTE

L'initiative PPTE, limitée au mieux à quarante-deux pays, a été lancée par le G7 en 1996 à Lyon, puis « renforcée » en juin 1999 à Cologne. Son but est de rendre le remboursement de la dette des pays les plus pauvres « économiquement soutenable », c'est-à-dire en général ramener son niveau à 150% de leurs revenus d'exportation. Or, comme le souligne l'OCDE, « *la mise en œuvre intégrale de l'initiative ne se traduira pas par une diminution de la valeur nominale de la dette, car les allègements prendront pour l'essentiel la forme de remises d'intérêts et de dons destinés à financer le service de la dette, et non de réductions directes de l'encours de cette dette* »². En outre, pour déterminer le montant de l'allègement octroyé, les experts du FMI et de la Banque mondiale se basent sur des projections de croissance des exportations, du PIB, des recettes publiques, etc. Or, les experts de Washington se basent sur des projections irréalistes. Par exemple, dans le cas de l'Ouganda, du Honduras, du Nicaragua et de la Tanzanie, le FMI et la Banque mondiale tablent pendant vingt ans sur une augmentation annuelle de 9% des recettes d'exportation et sur une croissance annuelle de 6% à 10% aussi bien pour le PIB que pour les recettes publiques, ce qui entre en contradiction avec les chiffres moroses de ces dernières années. Vu qu'on retrouve cet optimisme dans pratiquement tous les cas, il suffira par exemple d'une chute des cours des matières premières ou d'un tassement de l'aide publique au développement pour que la dette extérieure de ces pays recommence son effet boule de neige. De nombreux rapports de l'ONU font le même constat et plusieurs pays devront, malgré l'initiative, rembourser davantage en 2005 qu'en 1999.

Analyse chiffrée du bilan de l'arc-en-ciel

¹ « PPTE » pour pays pauvres très endettés et « renforcée » parce qu'il ne s'agit en fait que du renforcement d'une initiative lancée en 1996 à Lyon, et faisant elle-même suite à des initiatives précédentes en 1988 (Toronto), 1991 (Londres) et 1994 (Naples).

² OCDE, « Rapport sur les statistiques de la dette extérieure », 2000.

Début 2000, le gouvernement arc-en-ciel décide de « se rallier à l'approche adoptée par un grand nombre de pays ». Cette approche consiste à utiliser, pour financer l'initiative, le montant ristourné à ses Etats membres par le FMI suite à la liquidation d'un de ses comptes de réserve (le compte spécial conditionnel n°2 ou SCA-2).

Dans le cas de la Belgique, la somme ristournée s'élève à 11,9 millions de DTS³. L'utilisation de cette ristourne avait déjà été décidée par le précédent gouvernement (Conseil des ministres du 7 octobre 1997), en vue de financer l'initiative PPTE originale, mais la décision du FMI de liquider son compte SCA-2 avait été postposée. Le montant de la ristourne est affecté comme suit :

- 4 millions au Trust PRGF-HIPC du FMI ;
- 7,9 millions au Trust Fund de la Banque mondiale (voir encadré 2).

La contribution bilatérale de la Belgique à l'initiative PPTE du FMI et de la Banque mondiale équivaut donc aux recettes du compte SCA-2 (11,9 millions DTS, soit 654,8 millions de francs belges de l'époque). La neutralité vis-à-vis du budget 2000 est assurée.

Encadré 2 : TRUST PRGF-HIPC et TRUST FUND

Le FMI et la Banque mondiale ont depuis leur origine un statut de « créancier prioritaire », c'est-à-dire que leurs prêts sont remboursés en priorité par les pays endettés. Pour des raisons différentes, les deux institutions ne renoncent traditionnellement jamais à une créance.

Garant de la stabilité du système financier international, le FMI ne peut laisser paraître le moindre signal négatif aux marchés concernant ses capacités financières ; il ne peut donc abandonner aucune créance à quiconque, sans quoi un précédent serait créé. Pour la Banque mondiale qui, contrairement au FMI, emprunte sur les marchés financiers, elle se doit de présenter une solidité financière de tous les instants ; en effet, les intérêts à payer en cas d'emprunts sur les marchés financiers sont d'autant moins élevés que l'emprunteur est jugé « financièrement solide » par les marchés. Les emprunteurs sont cotés de Aaa à D et la Banque mondiale, qui peut se targuer de la cote maximale (Aaa), ne doit payer aucune prime de risque sur les intérêts de ses emprunts. Abandonner des créances équivaldrait donc à diminuer les profits de la Banque mondiale et pèserait sur sa cote financière, diminuant d'autant ses capacités à emprunter pour financer le développement.

Tout ceci explique pourquoi, bien qu'ils annoncent accepter des annulations de dettes à leur égard, le FMI et la Banque mondiale, lorsqu'ils renoncent à un remboursement, s'indemnisent en puisant dans des fonds fiduciaires créés à cet effet. Le Trust PRGF-HIPC du FMI et le Trust Fund de la Banque mondiale sont alimentés par des prêts des Etats membres, eux-mêmes investis, de telle sorte que leur rendement permet d'indemniser les allègements de dettes multilatérale et de rembourser les Etats membres sans affecter outre mesure la solidité financière du FMI et de la Banque. C'est pourquoi les allègements annoncés par les deux institutions dépendent de contributions bilatérales des Etats membres (en plus d'une contribution de l'Agence internationale de développement de la Banque mondiale et des recettes de la vente d'une partie de l'or du FMI). C'est à cette fin que le gouvernement arc-en-ciel a affecté en 2000 le montant de la ristourne du compte SCA-2 du FMI.

En 2000, le gouvernement arc-en-ciel a octroyé des allègements de dette au Vietnam (pour un montant nominal de 1,4 milliards BEF) et a annulé le reliquat d'un prêt au Mozambique (pour un montant nominal de 16 millions BEF).

En 2001, l'action du gouvernement arc-en-ciel se limite à quatre opérations :

- Prêter 150 millions de DTS au Trust PRGF-HIPC (via la Banque nationale de Belgique avec garantie de l'Etat) ;
- Participer à hauteur de 28 millions de dollars à la contribution de l'Union européenne à l'initiative PPTE⁴ ;
- Conclure des accords avec le Pakistan, le Ghana, la Guinée, Madagascar et le Cameroun dans le cadre des accords d'allègement du Club de Paris (cartel des pays créanciers) – mais ces accords n'ont aucun

³ Les droits de tirage spéciaux ou DTS représentent la « monnaie » du FMI (1 EUR = 0,733563 DTS à l'époque).

⁴ Cette contribution correspond à la décision de l'Ecofin de juin 2000 de participer à l'initiative PPTE à hauteur de 1 milliard EUR.

impact budgétaire pour le gouvernement, car ce sont des accords de rééchelonnements de dettes sur des périodes de vingt-trois ans et de quarante ans ;

- Octroyer des allègements de dettes aux deux pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE renforcée et dont la Belgique est créancière, à savoir la Bolivie – annulation de 51 millions EUR de dettes commerciales en valeur nominale⁵ et de 11 millions EUR de prêts d'Etat⁶ – et la Tanzanie – annulation de 90% d'une créance commerciale de 50 millions EUR en valeur nominale⁷ et de 21 millions de prêts d'Etat⁸.

Les allègements de dette et l'aide publique au développement

Deux des principales revendications des ONG de solidarité Nord-Sud sont l'annulation de la dette du Tiers Monde et l'augmentation de l'aide publique au développement à 0,7% du PNB des pays industrialisés. Le but de ces deux revendications est évidemment de dégager des fonds en suffisance pour financer le développement social des pays du Sud. Or, les moyens dégagés par les allègements de dette sont comptabilisés dans l'aide publique au développement, de telle sorte qu'une part de l'aide publique au développement est en réalité financée par les pays du Sud eux-mêmes. Ces transferts comptables ont évidemment pour conséquence de minimiser l'impact des mesures annoncées.

Par exemple, en 2000, le secrétariat d'Etat à la coopération annonce dans un communiqué : « *La totalité de la dette du Vietnam à l'égard de l'Etat belge, c'est-à-dire 1,3 à 1,4 milliards BEF, est aujourd'hui apurée. En outre, le montant de l'aide bilatérale directe au Vietnam a pratiquement doublé, passant de 550 à 900 millions BEF.* » Mais en réalité, l'annulation de dette et l'augmentation de l'aide proviennent de la même source. En effet, la Belgique a mobilisé 350 millions BEF. Cette somme correspond à la valeur nette actualisée⁹ des créances sur le Vietnam garanties par l'Office national du Ducroire (voir encadré 3), soit 25% de la valeur nominale de la dette vietnamienne (1,4 milliards BEF). Le gouvernement rachète donc avec les 350 millions BEF la dette du Vietnam à l'Office du Ducroire, puis reverse l'équivalent des remboursements de dettes vietnamiens sous la forme d'aide publique au développement, de telle sorte qu'il peut simultanément annoncer une annulation de dette et une augmentation de l'aide publique au développement. En clair, la Belgique débourse 350 millions et peut annoncer une annulation de dette de 1,4 milliards et une augmentation de l'aide de 350 millions au profit du Vietnam !

Certes, le montant de l'aide publique au développement a augmenté de 44% sous cette législature et le ministère des Finances a opéré des transferts de fonds en conséquence vers la coopération. Mais si les allègements de dettes servent à financer l'aide publique au développement, l'impact financier pour le pays bénéficiaire est plus limité que ce qu'en laissent paraître les communiqués de presse.

Le carcan du système européen des comptes (SEC-95)

Pour les prêts d'Etat à Etat, le système européen des comptes (SEC-95) impose la prise en compte immédiate des montants annulés dans la compatibilité nationale. Cela signifie que lorsqu'un gouvernement décide d'abandonner une créance, il doit comptabiliser cette opération comme une sortie budgétaire d'un montant équivalant à la valeur nominale de la créance abandonnée. Cette contrainte budgétaire pousse les gouvernements, dont le gouvernement arc-en-ciel qui étale ses allègements jusqu'en 2035, à octroyer les annulations année après année, plutôt que d'octroyer une annulation « one shot » qui dégagerait immédiatement des fonds considérables.

Le cas du Mozambique est éloquent à ce sujet. En février 2000, ce pays est ravagé par des inondations. La situation catastrophique du Mozambique amène le gouvernement belge à envisager une annulation de la dette de ce pays, qui s'élève à l'époque à 16 millions BEF (400 000 euros). Mais, alors qu'il s'agit d'une somme infinitésimale à l'aune du budget d'un Etat industrialisé, la Belgique n'a pas annulé cette somme d'un coup, mais a décidé de l'annuler par tranches annuelles qui correspondent à 20 000 euros, soit le montant du service annuel de la dette du Mozambique à l'égard de la Belgique.

Cependant, le gouvernement arc-en-ciel a par la suite réalisé un précédent en la matière, puisqu'il a décidé d'annuler en un an la totalité de la dette d'Etat à Etat de la Tanzanie (21 millions EUR, décision du 22 novembre 2002). En outre, ce carcan budgétaire n'a qu'une portée limitée sur l'action du gouvernement belge. En effet, l'essentiel des créances belges sur les pays pauvres correspond à des créances garanties par le Ducroire pour le compte de l'Etat belge. Or les dettes commerciales garanties ne

⁵ Accord du Club de Paris du 10 juillet 2001 et accord bilatéral du 14 mai 2002.

⁶ Accord bilatéral du 11 novembre 2002.

⁷ Accord du Club de Paris du 22 janvier 2002 et accord bilatéral du 29 novembre 2002.

⁸ Accord bilatéral du 22 novembre 2002.

⁹ La valeur nette actualisée des dettes calcule la valeur qu'auraient sur les marchés financiers ces dettes transformées en titres. De vieilles dettes impayables n'ont évidemment plus grande valeur et leur rachat implique donc une décote par rapport à leur valeur nominale (« officielle »).

sont pas concernées par le système européen des comptes. En effet, le montant des annulations des dettes commerciales garanties est déterminé par des négociations entre le ministère des Finances, le secrétariat d'Etat à la coopération et l'Office du Ducroire, qui déterminent la valeur que représentent encore ces créances (leur valeur nette actualisée) à partir d'un modèle mathématique préétabli (voir encadré 3).

Encadré 3 : OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE ET VALEUR NETTE ACTUALISEE

Le Ducroire est un organisme autonome qui bénéficie de la garantie de l'Etat. Il est le premier assureur en Belgique pour les entreprises et les banques effectuant des crédits à l'exportation, des investissements, des prises de participation, etc. Le Ducroire couvre donc les risques de non remboursement d'un crédit, de la variation d'un taux de change, etc. La majorité des « sinistres » assurés par le Ducroire sont liés à des débiteurs ou à des banques privées. Dans un premier temps, le Ducroire vérifie la solvabilité du client. En cas d'impayé, le Ducroire cherche à récupérer les sommes non recouvrées (dans 50% des cas il y arrive). Vient ensuite, si cela a échoué, l'indemnisation de l'assuré.

De nombreuses créances belges sur le Tiers Monde sont ainsi des investissements opérés par le secteur privé belge et garantis par l'Etat belge via le Ducroire. Le gouvernement belge doit donc, lorsqu'il abandonne une créance commerciale garantie par le Ducroire, l'indemniser. Le montant de l'indemnisation est calculé à sa valeur nette actualisée, c'est-à-dire à la valeur actuelle qu'auraient sur les marchés financiers ces créances transformées en titres. Suite à un accord entre le Ducroire, le ministère des Finances et le secrétariat d'Etat à la Coopération, la valeur nette actualisée des dettes commerciales est calculée sur base d'un modèle mathématique préétabli. Cela signifie que le poids que représente pour la Belgique de telles créances se révèle, après négociation, inférieur aux chiffres nominaux annoncés (dans le cas du Vietnam, la valeur nette actualisée a par exemple été fixée à 25% de la valeur nominale de la dette).

Les conditionnalités

La Belgique, à l'instar de ses partenaires européens, conditionne tout allègement de dette et tout accord de coopération à l'application d'un programme de réformes avalisé par le FMI et la Banque Mondiale. Textuellement, pour que le gouvernement belge accepte un accord, il doit « exister un programme de coopération satisfaisant avec le Fonds monétaire international et/ou la Banque mondiale ».

Or, malgré l'évolution récente du discours des institutions financières internationales, qui incorpore désormais des critères de « bonne gouvernance », de « participation » ou de « transparence », les conditionnalités macroéconomiques traditionnelles d'austérité, de libéralisation et de « tout à l'exportation » perdurent. Pourtant, l'échec de ces conditionnalités traditionnelles est patent. Pratiquement partout, l'austérité aboutit au démantèlement des pouvoirs publics, la libéralisation facilite l'évasion des capitaux et les rapatriements de bénéficiaires et le « tout à l'exportation » alimente la dégradation des termes de l'échange¹⁰. Les crises financières à répétition dans les pays émergents coexistent avec la pénurie grave de ressources dans les pays les plus pauvres. Comme le souligne la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « *Les nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté [approche DSRP] s'efforcent de faire en sorte que la croissance économique profite davantage aux pauvres, tandis que les politiques d'ajustement n'ont généralement pas réussi et ne peuvent pas réussir à produire une croissance économique durable suffisamment forte pour réduire de manière significative la pauvreté. En conséquence, l'approche DSRP risque de laisser les pays concernés dans la pire des situations* »¹¹.

En vingt ans de politiques d'ajustement structurel, la dette du Tiers Monde a quadruplé, alors que le Tiers Monde a remboursé dans le même temps sept fois la dette qu'il devait à l'époque. Continuer à imposer ce type de conditionnalités s'avère donc un non-sens.

Le bilan des gouvernements précédents

¹⁰ La dégradation des termes de l'échange désigne la baisse des prix des exportations relativement au prix des importations.

¹¹ CNUCED, Rapport sur les PMA, Nations unies, 2002.

De 1990 à 1996, en application de la loi belge du 13 février 1990¹², la Belgique a annulé des dettes de douze pays pour un montant nominal de 75 millions EUR, soit moins de 1% des créances belges sur les pays en développement et moins de 4% des créances détenues sur les pays pauvres très endettés (PPTE). L'opération s'est déroulée en deux phases :

- Fin 1990, la Belgique a annulé pour un montant nominal de 60 millions EUR des dettes contractées avant le 1^{er} janvier 1989 par le Bénin, le Burundi, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie ;
- En septembre 1994, la Belgique a annulé pour un montant nominal de 15 millions EUR des dettes contractées par le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et les Comores.

A partir de fin 1996, le gouvernement belge a suivi la décision du G7 de Lyon, qui avait annoncé vouloir alléger jusqu'à 80% des dettes de la quarantaine de pays les plus pauvres et les plus endettés et avait lancé à cet effet l'initiative PPTE. Des quatre pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative originale (Ouganda, Guyana, Mozambique et Bolivie), la Belgique ne détient des créances que sur la Bolivie et le Mozambique. Le gouvernement belge s'est cependant limité à des mesures de rééchelonnement.

Le cas de la République démocratique du Congo (RDC)

Le cas de la République démocratique du Congo (RDC) est évidemment particulier pour la Belgique. La responsabilité historique de la Belgique dans l'assassinat de Patrice Lumumba – ayant débouché sur trente-deux ans de dictature sous Mobutu, puis sur cinq ans de conflit – a d'ailleurs été soulignée durant cette législature par une commission d'enquête.

La dette extérieure de la RDC s'élève à 12,9 milliards de dollars, dont près de 10,5 milliards de dollars d'arriérés (cela signifie que 80% de la dette du pays sont des échéances impayées). La part des créances belges s'élève à environ 1 milliard de dollars, ce qui est considérable. Depuis la décision de Mobutu de stopper les remboursements en 1993, la RDC n'a quasiment plus rien payé. A la mort de Laurent-Désiré Kabila, son fils Joseph a renoué les liens avec la communauté financière internationale. Le budget 2002 a ainsi enregistré une augmentation de 139% du service de la dette par rapport au budget 2001.

La politique de Joseph Kabila, des institutions financières internationales et des créanciers bilatéraux – dont la Belgique – est de régler en priorité le remboursement des arriérés de la RDC envers le FMI et la Banque mondiale, afin de lui permettre d'être éligible pour l'initiative PPTE. Le processus consiste à garantir les remboursements en « consolidant » la dette de la RDC, c'est-à-dire en remplaçant les arriérés par de nouvelles dettes à un taux d'intérêt « concessionnel » de 0,5%. En clair, une série d'Etats, dont la Belgique, prêtent la somme nécessaire à la RDC pour qu'elle rembourse ses arriérés. Ensuite, le FMI et la Banque mondiale octroient un nouveau prêt à 0,5% pour permettre à la RDC de rembourser les prêts d'Etats. Au final, la RDC a troqué ses arriérés contre une nouvelle dette à 0,5% due au FMI et à la Banque mondiale, ce qui ramène le pays dans le giron des institutions financières internationales.

Reste alors pour la RDC à se lancer dans le parcours du combattant de l'initiative PPTE (voir encadré 4). Selon le FMI, la RDC peut espérer atteindre le point d'achèvement de l'initiative en 2006 et avoir accès à un allègement de 90% de sa dette (les allègements étant étalés sur plusieurs décennies), ce qui la ramènerait à terme à 2 milliards de dollars, auxquels il faudra ajouter les nouveaux prêts consentis entre-temps.

Evidemment, l'octroi d'un allègement de dette sous l'initiative PPTE est conditionné à l'application d'un programme de réformes, appelé programme intérimaire renforcé. Ce programme, qui représente la première phase de l'initiative, est mis en œuvre en RDC depuis le 1er avril 2002 (ouverture d'un bureau permanent du FMI et de la Banque mondiale à Kinshasa, nouvelle banque centrale, nouveau code d'investissement plus libéral pour le secteur minier, réforme des entreprises publiques, libéralisation des prix, réduction de l'inflation à 28% et du déficit fiscal à 0,8% du PNB en 2002, amélioration du cadre législatif, etc.). L'entrée de la RDC dans la première phase de l'initiative PPTE lui a permis de se voir octroyer, suite à l'accord de septembre 2002, un rééchelonnement de sa dette selon les termes de Naples¹³. L'éligibilité de la RDC pour le point de décision de l'initiative devait être décidée en mars 2003, date à laquelle devait être déterminé le montant de l'allègement octroyé au terme de l'initiative (prévu en 2006). Selon les termes du Conseil des ministres du 11 mai 2001, la Belgique envisage une annulation des dettes commerciales « à 90% ou plus selon la décision du Club de Paris » et une annulation de 100% des prêts d'Etat (ODA). Mais les retards constatés dans le processus de paix ont postposé l'élection de la RDC au point de décision de l'initiative PPTE.

¹² La loi du 13 février 1990 autorise le Ministre des Finances et le Ministre en charge des relations commerciales extérieures à remettre, en tout ou en partie, le principal et les intérêts des prêts consentis à des Etats ou organismes étrangers présentant trois critères : l'application d'un programme de coopération avec le FMI et/ou la Banque mondiale ; un revenu annuel par habitant inférieur à 500 USD (sur base des données de 1986) ; une charge de la dette absorbant au moins 30% des revenus d'exportation.

¹³ Le G7 de Naples avait décidé d'octroyer jusqu'à 67% d'allègement de certaines dettes des pays les plus pauvres et les plus endettés.

Encadré 4 : LE PARCOURS DU COMBATTANT DE L'INITIATIVE PPTE

Pour être éligible pour un allègement de dette, un pays doit suivre un véritable parcours du combattant qui se divise en quatre étapes :

1. *La première phase* : un pays doit d'abord adopter un programme triennal de réformes avalisé par le FMI et la Banque mondiale. Pendant ce temps, il reçoit un allègement bilatéral (Club de Paris), selon les termes de Naples (67%), et a accès aux prêts « concessionnels » du FMI, de la Banque mondiale et des Etats créanciers.
2. *Le point de décision* : à la fin de la première phase, une analyse de « soutenabilité » de la dette du pays endetté, effectuée par le FMI et la Banque mondiale, détermine le montant de l'allègement octroyé au terme de l'initiative. Si la dette du pays est jugée « soutenable », il n'est pas éligible pour l'allègement multilatéral. Si sa dette est toujours « insoutenable », il est élu pour la seconde phase et bénéficie d'une aide intérimaire.
3. *La seconde phase* : une fois élu pour l'initiative, un pays doit se lancer dans une nouvelle phase de réformes avalisées par le FMI et la Banque mondiale. Cette période est « flottante », c'est-à-dire qu'elle peut être plus courte au cas où un pays enregistre de bonnes performances de manière soutenue. Durant cette phase, le pays endetté peut se voir accorder une restructuration de créances bilatérales ou un prêt de la Banque mondiale.
4. *Le point d'achèvement* : au point d'achèvement, le pays endetté se voit accorder l'allègement calculé dès le point de décision. Ces allègements consistent essentiellement en remises d'intérêts et en dons destinés à financer le service de la dette. Ils sont octroyés annuellement et étalés tout au long des échéances, c'est-à-dire sur plusieurs décennies.

Conclusion

Selon l'OCDE¹⁴, les créances belges sur les pays en développement s'élèvent au total à 15,5 milliards de dollars, dont 2,6 milliards sur les pays pauvres très endettés (PPTE). Le montant nominal des annulations de dettes octroyées par la Belgique au cours des années 1990 s'élève à environ 75 millions EUR. Le gouvernement arc-en-ciel, engagé dans l'initiative PPTE renforcée, a fait mieux que ses prédécesseurs, puisqu'il a annulé des dettes pour un montant nominal d'un peu moins de 130 millions EUR.

Mais si le gouvernement arc-en-ciel présente un bilan nettement supérieur à celui des gouvernements précédents, l'effort reste minime en regard des créances que détient encore la Belgique sur les PPTE et les pays en développement. Au total, l'arc-en-ciel a annulé l'équivalent de 4,9% des créances belges sur les PPTE et 0,8% des créances belges sur tous les pays en développement. A l'image de l'initiative PPTE renforcée, les résultats espérés en terme de financement des services sociaux de base restent nettement insuffisants pour espérer atteindre les objectifs du millénaire¹⁵.

Il est donc indispensable que le prochain gouvernement prenne les dispositions nécessaires et agisse au niveau européen et international pour que le règlement définitif du problème de la dette des pays du Sud soit enfin pris véritablement en compte. Lorsqu'une entreprise ne peut plus payer ses dettes, on la met en faillite, on paye les salaires et on liquide les actifs restants pour payer les créanciers. Les pays du Tiers Monde n'ont même jamais pu se voir gratifier d'un tel régime, loin s'en faut. Ceci alors qu'une part considérable de la dette du Tiers Monde provient de prêts dilapidés dans des « éléphants blancs » ou détournés par les dictatures en période de guerre froide avec la complicité des banques et de leur ingénierie financière, puis d'emprunts ayant pour objectif de rembourser cette dette – les deux tiers de la dette de l'Afrique subsaharienne proviennent par exemple d'emprunts contractés avant 1988. Elle concerne donc largement la doctrine juridique de la « dette odieuse », selon laquelle une dette contractée par un régime non-démocratique, contre les intérêts des populations locales et avec la complicité des créanciers, doit être frappée de nullité une fois que le régime non-démocratique tombe.

Les opérations de rééchelonnement et d'allègement de dettes en cours depuis deux décennies n'ont pour but que de ramener ces dettes à un niveau jugé « économiquement soutenable », sans aucun rapport avec les droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies. Cela équivaut à condamner les salariés d'une entreprise en faillite à travailler à perpétuité pour payer les intérêts des créanciers, qui ne consentent qu'à rééchelonner et à alléger ces dettes de manière récurrente pour éviter une nouvelle faillite. C'est une politique

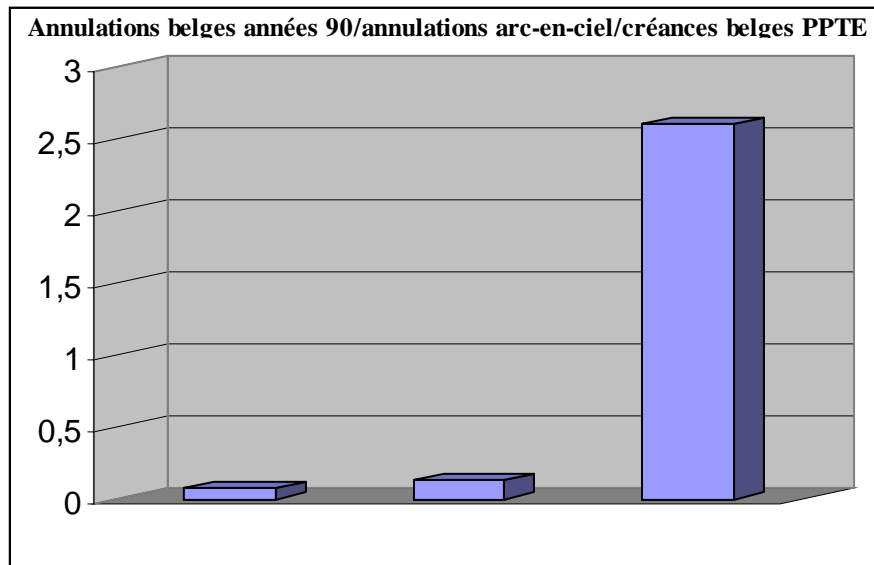
¹⁴ OCDE, « Statistiques de la Dette Extérieure 1997-1998 », 1999.

¹⁵ Pour un bilan intérimaire de la réalisation de ces objectifs, lire PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 2002 », Nations unies, 2002.

qui entre en contradiction avec celle que devrait viser tout gouvernement : la promotion universelle des droits fondamentaux.

D'ailleurs, la Commission des droits de l'homme de l'ONU, parmi ses nombreuses résolutions sur la question, affirme que « *l'exercice des droits fondamentaux de la population des pays endettés à l'alimentation, au logement, à l'habillement, au travail, à l'éducation, aux services de santé et à un environnement sain, ne peut être subordonné à l'application de politiques d'ajustement structurel et à des réformes économiques générées par la dette* » (1999, Art. 5).

Graphique : Rapport entre les allègements de dettes décidés par la Belgique entre 1990 et 1999, les allègements de dettes décidés par le gouvernement arc-en-ciel et les créances belges sur les pays pauvres très endettés (PPTE).



Les revendications

Les revendications en matière de dette visent à annuler la dette du Tiers Monde pour libérer les sommes indispensables au financement du développement économique et des services sociaux, à s'attaquer aux mécanismes de détournements de fonds qui dilapident les maigres ressources du Sud et à promouvoir des modèles de développement centrés sur la satisfaction des droits fondamentaux, en rupture avec les conditionnalités macroéconomiques traditionnelles du FMI et de la Banque mondiale. Elles demandent :

- L'annulation des créances belges sur les pays du Tiers Monde, afin de libérer les sommes pour le développement économique et les services essentiels tels que la santé, l'éducation et l'habitat ; cela implique notamment une négociation de la liquidation des créances détenues par le Ducroire au nom de l'Etat belge ;
- Une action au niveau européen pour modifier le système européen des comptes (SEC-95) qui impose aux Etats membres de comptabiliser comme des sorties budgétaires nominales les annulations de créances d'Etat (ODA) ;
- Une action au niveau international pour inciter le FMI et la Banque mondiale à abandonner leurs créances sur les pays du Tiers Monde ;
- Le découplage des annulations de dettes des conditionnalités macro-économiques traditionnelles d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale ;
- La réalisation d'enquêtes au niveau international sur les biens mal acquis, la sanction des criminels financiers et la rétrocession de ces biens aux populations locales ;
- Une action toute particulière en vue d'annuler la dette de la RDC et de promouvoir la rétrocession des biens mal acquis par feu Mobutu et ses proches (évalués à 8 milliards de dollars).

ANNEXE 9

Résolution et rapport de l'atelier de l'Afrique de l'Ouest + liste des participants (décembre 2003)

**Atelier sous-régional ouest africain de réflexions sur les Documents de
Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)**
Sélingué (Mali) les 19, 20 et 21 décembre 2003

RESOLUTIONS

Réunis du 19 au 21 décembre à Sélingué, Mali, les organisations de la société de l'Afrique Occidentale (Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, Guinée, Burkina Faso, Mauritanie), les organisations de l'Afrique Centrale (Congo Brazzaville) et les partenaires de l'Europe (CADTM/Belgique, CNCND Belgique) ont analysé le contenu, la mise en œuvre des différents DSRP de nos Etats et ont travaillé sur des propositions alternatives.

- Considérant les résolutions de l'atelier de mars 2003 à Sélingué/mali ;
- Considérant que l'initiative PPTE ne règle nullement le problème de la dette extérieure ;
- Considérant les faiblesses relevées dans les DSRP par les participants ;
- Considérant que les DSRP dans leur contenu actuel constituent un blocage au développement de nos pays par la logique voilée du prolongement des Programmes d'Ajustement Structurel dans les DSRP ;
- Considérant l'incapacité des DSRP à éradiquer la pauvreté ;
- Considérant la nécessité de construire et de consolider une dynamique ouest-africaine ouverte, disposée à travailler avec les autres réseaux poursuivant les mêmes objectifs;
- Considérant l'impérieuse nécessité de fédérer les synergies nationales en vue de construire un espace citoyen pour lutter contre le néolibéralisme ;
- Considérant l'unanimité des participants qu'aucune dynamique nationale ne peut vivre en autarcie ;
- Considérant la volonté affichée pour une unité par l'ensemble des participants à l'atelier pour la construction d'une dynamique salvatrice pour nos populations.

L'atelier recommande :

- la définition d'alternatives à la logique néolibérale qui reste celle des DSRP ;
- l'annulation de la dette extérieure de nos pays ;
- la mise en place d'un réseau sous-régional du mouvement social ouest-africain ayant pour mandat :
 - Coordonner l'ensemble des dynamiques nationales ;
 - Créer un large mouvement citoyen à partir de l'ouverture de ce réseau, non seulement aux différents acteurs sociaux ouest-africains mais aussi à ceux du continent.
- la mise en place d'un comité ad hoc de trois (3) pays membres désignés (Mali, Niger et RCI) par les participants à l'atelier avec pour cahier de charges :
 - la définition des stratégies de communication et de suivi de l'atelier ;

- la définition du cadre organisationnel et de son fonctionnement dans un délai de six (6) mois ;
 - la constitution d'une banque de données sur les organisations et institutions travaillant sur la même problématique ;
 - l'établissement d'une passerelle avec les organisations du Nord partageant les mêmes préoccupations ;
 - la recherche des voies et moyens pour réunir les représentants de chaque pays en vue de valider le contenu de leurs travaux et installer ledit réseau.
- le mandat du comité ad hoc prend fin avec la mise en place du réseau.

Les participants

***Jubilé 2000/Coalition des
Alternatives Africaines
Dette et Développement
(Jubilé 2000 /CAD-Mali***

**Atelier sous-régional ouest africain de réflexions sur les Documents de
Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)**

Sélingué (Mali) les 19, 20 et 21 décembre 2003

RAPPORT GENERAL

PARTENAIRES FINANCIERS :

RESEAU CADTM

CHRISTIAN – AID

Jubilé 2000/CAD-Mali

Mars 2004

INTRODUCTION

Lors du Forum Social Mondial organisé à Porto Allègre, Brésil, en janvier 2002, l'intérêt porté à la question de l'initiative PPTE par plusieurs mouvements sociaux africains travaillant sur la question de la dette et des partenaires du Nord que sont CADTM Belgique, France et Suisse a conduit ces derniers à prendre la décision de réaliser des travaux d'analyse profonde sur les Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP), socle de ladite initiative.

L'idée subséquente est d'organiser un atelier sous-régional (Afrique de l'Ouest) de réflexions sur les Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ainsi un calendrier des rencontres préparatoires de l'atelier (au total deux) fut établi :

- **Rencontre sur le point de l'état d'avancement de l'organisation de l'atelier :**

Le 24 décembre 2002, Jubilé 2000/CAD-Mali a organisé une première rencontre préparatoire à Sélingué en vue de faire le point de l'état d'avancement de l'atelier Sous régional Ouest africain de réflexions des Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Une délégation du

Réseau International CADTM (Belgique, France, Suisse et Sénégal) ont pris part à la rencontre. Cette rencontre faisait suite à une mission de contacts et d'échanges réalisés auprès des organisations membres du Secrétariat Sous régional sur l'annulation de la dette (Bénin, Togo, Burkina Faso, Niger).

Cette rencontre a permis d'élaborer un questionnaire de travail (voir annexe) sur les DSRP et amendé selon les différentes demandes des organisations rencontrées. Le timing de l'atelier sur les DSRP a été établi (atelier préparatoire de mise en commun en mars 2003 et atelier final en plénière en décembre 2003).

- **Atelier préparatoire de mise en commun des DSRP de la sous-région Ouest-Africaine :**

Du 21 au 23 mars 2003 s'est tenu à Sélingué/Mali l'atelier préparatoire de mise en commun des DSRP de la sous-région Ouest-Africaine. A cet effet, vingt délégués venus du Burkina –Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger et Mali ont échangé sur les points ci-dessous :

- Présentation des réponses par pays au questionnaire sur le DSRP,
- Analyse critique des DSRP,
- Identification des problèmes auxquels la société civile est confrontée au niveau des pays de l'Afrique de l'Ouest,
- Stratégies à adopter pour une meilleure prise en compte des préoccupations de la société civile et des communautés au niveau des DSRP,
- Plan d'action et calendrier d'exécution,
- Proposition d'ordre du jour de l'atelier Ouest –Africain (élargi à d'autres pays) de décembre 2003.

Ainsi des recommandations suivantes furent formulées :

- La mise en réseau sous – régionale des différentes organisations de la société civile qui luttent contre la pauvreté et la dette,
- Le droit de regard de la société civile dans l'exécution des DSRP,
- L'évaluation de la mise en œuvre des DRSP par la société civile notamment sur les données d'allègement de la dette et le niveau de croissance,
- L'implication de tous les participants pour une bonne réalisation de l'atelier de décembre 2003.

L'atelier préparatoire de mars a permis de dégager un plan d'action et des stratégies pour la réalisation de l'atelier final de décembre.

- **Atelier Sous régional Ouest africain de réflexions sur les DSRP :**

Réunissant près d'une cinquantaine de participants (voir annexe liste des participants) venus de onze pays (Bénin, Burkina-Faso, Mali, Niger, Sénégal, République de la Côte d'Ivoire, Togo, Mauritanie, Congo Brazzaville, Guinée Conakry et Belgique), cette rencontre organisée par Jubilé 2000/Mali dans le cadre de ses mandats du Secrétariat Sous régional pour l'annulation de la dette les 19, 20 et 21 décembre 2003 sur le thème « Atelier sous-régional ouest africain de réflexions sur les DSRP » vise un approfondissement des acquis de l'atelier préparatoire de mars pour des actions concrètes et immédiates à entreprendre.

La rencontre est présentée en trois temps forts, à savoir :

- Ouverture de la rencontre,
- Présentation de l'état de mise en œuvre des DSRP dans les différents pays,
- Travaux en groupes et restitution,
- Présentation des actes de la rencontre et clôture

1. OUVERTURE DE L'ATELIER

Introduisant les travaux de la rencontre, le Secrétaire Général de Jubilé 2000/CAD-Mali et Coordinateur de l'atelier, M. DOUNANTIE DAO, après avoir souhaité la bienvenue aux participants et remercié tous les partenaires qui ont facilité la tenue de la rencontre à savoir Christian Aid Mali, CADTM Belgique, a rappelé le long processus qui a conduit à l'organisation de cette dernière. Ainsi, il a rappelé que l'idée de l'organisation de la rencontre est née à Porto Allègre à l'issue d'une concertation entre le réseau CADTM et des plates-formes africaines d'organisations de la société civile. En conséquence, une réunion de préparation fut organisée en décembre 2002 suivie d'une autre en mars 2003. Deux réunions qui ont permis de faire un premier état des lieux sur les DSRP d'où le bien-fondé du thème retenu « Atelier sous-régional ouest africain réflexions sur les DSRP ». Après avoir ainsi inscrit le séminaire dans son contexte et ses objectifs, le Secrétaire Général de Jubilé 2000 a souhaité plein succès aux travaux.

Cette intervention a été suivie par celle du Modérateur, M LAOUAL Sayabou de la Coordination UE/ACP, Niger qui, après une salutation d'usage à l'adresse des participants, a présenté le programme de déroulement de la rencontre et donné la composition de l'équipe chargée d'assurer la conduite des travaux.

2. PRESENTATION DE L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DSRP DANS LES DIFFERENTS PAYS

Les participants ont eu droit à la présentation de l'état de mise en œuvre des DSRP dans les pays suivants : Bénin, Niger, Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Sénégal et Guinée Conakry.

Il ressort de ces présentations qu'une démarche uniforme caractérise l'élaboration des DSRP qui demeurent de purs produits des institutions financières internationales que sont la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.

En effet, les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté représentent dans leur ensemble le prolongement des politiques d'ajustement structurel car les stratégies de réduction de la pauvreté qu'ils prônent sont basées essentiellement sur :

- la poursuite de la privatisation des entreprises d'Etat ;
- le désengagement de l'Etat des secteurs sociaux et leur prise en charge par les populations appauvries, à savoir l'éducation, la santé, ...

En conséquence, les DSRP bien qu'ayant intégré certains principes de bonne gouvernance et d'implication de la société civile restent encore flous et méritent une clarification dans sa démarche opérationnelle qu'ont souligné la plupart des présentations.

Il faut indiquer aussi que l'état de mise en œuvre des DSRP varie selon les contextes socio-politiques des différents pays de la sous-région et certains pays de la sous région n'en font pas partie dont Togo (qui pris part à la rencontre).

3. TRAVAUX EN GROUPES ET DISCUSSIONS

Deux séries de travaux en groupes ont marqué le déroulement de l'atelier.

Une première a permis de passer en revue le processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi des DSRP et de faire l'analyse critique de l'utilisation des fonds PTE et des propositions alternatives. Ainsi trois groupes ont été constitués autour des thèmes suivants :

Groupe 1 “**Genre et Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**” : **Processus d’élaboration, de mise en œuvre et suivi.**

Groupe 2 “**Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**” : **Forces et faiblesses.**

Groupe 3 “**Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**” : **Analyse critique de l’utilisation des fonds PPTE.**

La seconde série de travaux en groupes quant à elle, a été une occasion pour dégager sur la base des résultats de la première série, les stratégies et propositions d’alternatives aux différents DSRP. Et tout ceci articulé autour d’une stratégie de communication et d’actions de plaidoyer des mouvements sociaux ouest-africains.

Compte tenu de l’importance de la thématique de cette série, quatre groupes ont été constitués sur les deux thèmes ci-après :

Groupes 1 et 2 : Stratégies et propositions d’alternatives aux différents DSRP

Groupes 3 et 4 : Stratégies de communication et d’action de plaidoyer des mouvements sociaux ouest africain.

Après la présentation des travaux suivie de débats en plénière, on peut retenir.

Pour la première série de travaux en groupes, les conclusions par thèmes se présentent comme suit :

Groupe 1 “**Genre et Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**” : **Processus d’élaboration, de mise en œuvre et suivi.**

- Faiblesse ou non implication des femmes dans la conception des termes de références, du canevas, en somme du support du DRSP ;
- Flou artistique de la place et du rôle réel de la femme dans les DRSP ;
- Actions sporadiques réservées aux femmes (sensibilisation et mobilisation) ;

Groupe 2 “**Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**” : **Forces et faiblesses.**

Forces

- Principe de participation de la société civile,
- Augmentation des budgets alloués aux secteurs sociaux minimes soit-elle,
- Principe de « bonne gouvernance » au niveau des Etats,
- Recherche de la croissance économique (croissance économique n’étant pas forcément synonyme de développement social),
- Identification des secteurs générateurs de revenus ou de richesses,

Faiblesses

- Conditionnalités imposées et leur lourdeur,
- Reprise voilée du Programme d’Ajustement Structurel
- Absence de l’approche genre,
- Incohérence au niveau des choix stratégiques,
- Manque de transparence et de coordination dans la gestion des fonds issus des DSRP,
- Non-résolution des problèmes d’endettement et de pauvreté des pays bénéficiaires à moyen et long terme,

Groupe 3 “Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté” : Analyse critique de l’utilisation des fonds PPTE .

De l’analyse faite par le groupe, il ressort que le processus d’élaboration et de mise en œuvre des DSRP a connu une propension dans les pays les moins avancés ces dernières années avec comme toile de fonds la gestion des fonds PPTE qui selon les membres reste ténébreuse. Un peu partout, il n’existe aucun mécanisme de gestion des fonds.

Les conditions d’accès aux fonds ne sont pas clairement définies : des quotas sont attribués par-ci et par-là à des départements ministériels et à la présidence sans une véritable clé de répartition. Les activités réalisées découlent des tournées de certaines autorités dans les localités. Par ailleurs, il existe dans certains pays, des organisations opportunistes qui bénéficient de ces fonds et participent même à leur gestion. Il n’existe pas de comité de suivi pour l’utilisation des fonds PPTE dans la plupart des pays.

Pour les propositions d’alternatives, il a été retenu au vu de ce qui a été fait comme critique lors de l’atelier de mars 2003 qu’il y a un combat à mener pour l’annulation de la dette et non de son allègement. De ce fait, il faut que nous soyons convaincus de nos positions et aller jusqu’au bout de nos opinions. En conséquence, les propositions suivantes ont été faites :

- construction d’un mouvement social fort dans un contexte régional ;
- changement de mentalité au sein de la société civile : travailler pour être crédible et redorer ainsi l’image de la société civile ;
- audit de la dette, gestion transparente des fonds et rapatriement des fonds détournés et placés dans des banques étrangères ;
- arrêter les privatisations et ramener les entreprises déjà bradées dans les giron de l’Etat ;
- augmentation de l’épargne locale : taxation progressive comme politique budgétaire au niveau des pays, pas d’imposition de TVA pour pénaliser les pauvres, création de commerce intégré au niveau des pays et de la sous-région.

S’agissant de la deuxième série des travaux en groupes, les résultats obtenus par thème sont les suivants :

Groupes 1 et 2 : Stratégies et propositions d’alternatives aux différents DSRP

Il s’agit pour les deux groupes de formuler des stratégies et propositions d’alternatives à l’intérieur et en dehors des DSRP. Ainsi pour ceux-ci, la société civile doit œuvrer pour que les DSRP prennent en compte les aspects suivants :

- la réduction de la corruption ;
- la mobilisation de l’épargne nationale ;
- le renforcement de la gouvernance à la base ;
- la protection des groupes vulnérables ;
- le développement des infrastructures communautaires et des services sociaux à la base ;
- l’annulation de la dette.

Groupes 3 et 4 : Stratégies de communication et d’action de plaidoyer des mouvements sociaux ouest-africains.

Les groupes ont réfléchi aux axes d’un plan d’action global visant à développer des activités devant permettre d’atteindre les objectifs suivants :

- Créer un cadre de concertation et de réflexion sur l’élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation des DSRP ;
- Créer un mouvement citoyen fort dans chaque pays afin de mener des actions de plaidoyer pour la prise en compte des préoccupations des populations à la base dans les programmes de développement ;
- Elaborer une stratégie de dialogue et d’actions communes entre les sociétés civiles des différents pays.

Enfin, il a été proposé la création d'un Réseau Africain pour le Suivi et l'Evaluation des DSRP sous la dénomination RASE/DSRP.

Il convient de noter que la présentation des communications de la dernière série a donné lieu à des débats riches sur la position à adopter par la société civile sur les DSRP.

Les débats commencés le samedi 20 se sont poursuivis dans la matinée du dimanche 21. Des discussions, il ressort deux positions dont l'une prône le rejet systématique des DSRP et l'autre propose la participation de la société au processus des DRSP afin de mieux le comprendre et le combattre. Des analyses découlant de ces deux positions, il a été retenu l'alternative d'une participation vigilante avec comme objectif la mise en cause fondamentale des DSRP. Ainsi, les organisations de la société doivent travailler à l'élaboration d'alternatives nouvelles au système néolibéral.

3. PRESENTATION DES ACTES DE LA RENCONTRE ET CLOTURE

Une résolution (voir annexe) a permis de jeter les bases de la création du réseau sous-régional proposé avec la mise en place d'un comité ad hoc composé de trois (3) pays membres avec un mandat de six (6) mois. Il s'agit du Mali, du Niger et de la Côte d'Ivoire.

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER SOUS REGIONAL OUEST AFRICAIN DE REFLEXIONS SUR LES DRSP DU 19 AU 21 DECECEMBRE 2003

N°	NOM / PRENOM	PAYS	ADRESSE
1	BARRY Aminata TOURE	Mali	Jubile 2000 / CAD – Mali Tel Bur : 223 224 04 12 :223 224 53 44 BP : E1539 Bamako Email :jubilecadmali@technolab.com.ml : barryaminatou@yahoo.fr
2	Dounantié DAO	Mali	Jubile 2000 / CAD – Mali BP : 161 Tel : 222 48 55 Cel : 643 66 57 BP : E1539 Bamako Email :jubilecadmali@technolab.com.ml
3	YOUGBARE Paul	Burkina Faso	ABADD Tel/Fax : (00226) 36 10 79 Email : fonades@fasonet.bf
4	Ouédraogo Oussêini	Burkina Faso	FONADES 01BP 523 Ouaga 01 Email : fonades@fasonet.bf
5	Mme Ouédraogo Edith	Burkina Faso	FONADES 01BP 523 Ouaga 01 Tel :36 37 68 / 36 10 79 Email : fonades@fasonet.bf

6	COULIBALY Moctar	Mali	Jubile 2000 / CAD – Mali Tel : 224 04 12 Bamako Email : moctarcoul@yahoo.fr jubilecadmali@technolab.com.ml
7	Toumani DIAKITE	Mali	ATTHDB BP : E 3081 Tel 221 28 97 Email : kenya_yiriwaton@yahoo.fr
8	Soguy NDIAYE	Sénégal	APROFES BP : 12 – Kaolack Tel : 221-941-44-11/221 656 90 63 Fax : 221- 941-31-95 Email : aprofes@arc.sn ndiayesoguy@hotmail.com
9	LAOUAL Sayabou	Niger	CSCN/ACP/UE BP : 13725 Niamey – Niger Email : laoual_sallaou@yahoo.fr
10	Me Zeinabou Soumana	Niger	M.A.ADALCI BP :10 055 Niamey – Niger Email : zeinabou_soumana@yahoo.fr
11	SANOOGO Ernestine	Burkina Faso	RECIF / ONG 01 BP 6473 Ouagadougou 01 Tel : +226 31 22 25 Email : recif@fasonet.bf
13	Mme Touré Haby SY	Mali	CAFO : Tel bur: 223 74 74 Tel Dom : 221 11 29 BP : 194 Email: woiyo.kondeye@datatech.net ml
14	CAMARA / DAO Abibata	Burkina faso	INADES –Formation 01 BP 1022 Ouagadougou 01 Tel : 34 28 29 / 34 03 41 Email : inadesb@fasonet.bf
15	Aïssata BAMBERA	Mali	AMASBIF BP : E 1539 Tel : 224 53 44 Cel : 671 20 61 Email : amasbif@cefib.com
16	Aboucar Falkié Mohamed	Mali	CONAEM / Jubile 2000 CAD – Mali Tel : 679 89 35 / 222 39 96 Email : mamour127@hotmail.com
17	GUIDADO Boubacar TOURE	Mali	AMDH (Association Malienne des droits de l'Homme) / CAD – Mali BP : 2517 Tel : (223) 649 07 26 (223) 649 07 27 Bureau : (223) 222 61 46 Email : guidado_touré@yahoo.fr
18	ANGO Patrice Kouassi	Côte d'Ivoire	F.N.D.P (Forum National sur la Dette et contre la

	EFFEBI		Pauvreté) 10 BP 838 Abidjan 03 Tel : (225) 20 21 14 75 Email : effebi_ango@yahoo.fr
19	Mamadou DEMBELE	Mali	Ong OMADI BP : E 2597 Bamako Tel : +224 04 12 Email : omadimali@hotmail.com : mzdembele@yahoo.fr
20	DAVID / BEGIN BEGIN, DAVID	Mali	Eglise du fleuve Evangile Doumanzana Tel : 632 – 14- 19 Email : sirmatthieuf@yahoo.fr
21	Mme Daweye Nana Fassouma	Niger	RNDD-Niger Tel : 93 02 36 / 74 21 29 Email : rndd@caramail.com
22	Oubandoma Salifou	Niger	RNDD – Niger BP : 10 766 Tel : 227 97 92 60 Email : osalissou@yahoo.fr
23	ISSA Aboubacar	Niger	RNDD-Niger BP : 10766 Tel : 00227 93 82 64 00227 74 21 29 Email : rndd@caramail.com : aboubacar.issa2@caramail.com
24	Salissou Amadou	Niger	RNDD- Niger BP : 316 Tel : 00227-51 04 59 00227 98 99 81 RNDD Zinder (Niger) Email : salissouama@yahoo.fr
25	Makanfing KONATE	Mali	Parlement Africain des jeunes –Mali BP : 171 –Bamako Tel : 672 90 75 Email : makcool@cooperation.net : mali2004@cooperation.net
26	Seydou KEÏTA	MALI	03 BP 62 Bamako 03 Tel : 221 90 85 Portable : 638 92 55 Email : seydml@yahoo.fr : seydml@hotmail.com
27	Samba Ibrahima TEMBELY	Mali	Jubile 2000/CAD-Mali Tel :(00223) 224 04 12 Email : jubilecadmali@technolab.com.ml
28	Boukary BARRY	Mali	IUED / ISTA BP : E3123 Tel : +(223) 229 01 54 +(223) 630 68 76 Email : dfdbko@technolab.com.ml

			: boukary_barry@hotmail.com
29	Souleymane DEMBELE	Mali	AED Tel : 222 31 42 Email : aedmariam@afribone.net.com
30	Macodou DIENG	SENEGAL	CSAD (Comité Sénégalais pour l'Annulation de la Dette et pour le Développement Durable) BP 20024 Thiaroye SENEGAL Tel : (221) 540 67 68 Email : sencsad@hotmail.com : mdiengsn@yahoo.fr
31	Mme TOURE Yaba TAMBOURA	Mali	COFEM Tel Bur : 223 13 09 Cel : 647 28 23 Email : cofem@cefib.org
32	BENGALY Mahawa GUINDO	Mali	Jubile 2000 / CAD – Mali Tel Bur : 223 224 04 12 Cel : 649 14 70 Email : jubilecadmali@technolab.com.ml
33	Souleymane KONATE	Mali	Réseau Yiriba SUMA BP : E 2219 Tel : 229 92 23
34	Hamalah KEÏTA	Mali	CCA-ONG (Conseil de concertation d'Appui aux ONG) Tél.: (223) 223 23 69 Fax.: (223) 223 04 14 E-mail : cca@afribone.net.ml
35	Brahima Kanoute	Mali	ADR Yelimané BP : 10 yelemané Tel : 252 22 64 Email : adryl@afribone.net.ml
36	LIDA Amidou	TOGO	ATTAC - TOGO BP : 20.132 Tel : (00228) 918 50 89 Email : lidamid@yahoo.fr
37	AKOUMEY Gérald	TOGO	CADTM-TOGO BP : 2560 Lomé Fax : 00((228) 222 91 75 Tel : 00(228) 222 40 17 / 919 32 22 Email : cadtm-togo@cooperation.net
38	GAHOU Emmanuel	Bénin	GRAPAD 04 BP : 1119 Cotonou Tél : (229) 38 01 72 / 32 48 83 Fax : (229) 38 01 72 Email : gamahounou@yahoo.fr : grapad@intnet.bj
39	Harouna Abou SALL	Mauritanie	BP : 868 Nouakchott Tel : 00 222 644 57 16 Email : srone2001@hotmail.com
40	TRAORE Séyba	Mali	UNTM

			BP : 169 Tel :222 20 31 Cell :674 68 16 Bourse de travail Email : seyba.traore@France.com
41	Mahaman Nouri	NIGER	ADDC-Wadata BP : 13649 – Niamey – Niger Tel / Fax : (00227) 73 78 02 GSM : (00227) 91 53 68 Email : addc@internet.ne
42	Comanne Denise	Belgique	345,avenue de l’observatoire 4000 Liège Tel : 00 32 (4) 226 62 85 Email : denise.comanne@cadtm.org
43	OSSETE Eugène –André	CONGO Brazza	Comité de liaison des ONGs du Congo Bp : 5541 Brazzaville Congo Tél : +242 51 00 31 / 26 92 21 / 82 54 26 Email : clong_ossete@yahoo.fr
44	OUATTARA Diakalia	Côte d’Ivoire	F.N.D.P (Forum National sur la Dette et contre la Pauvreté) BP : 585 cidex 3 Abidjan (RCI) Tel : (+225) 22 47 50 54 / 07 08 95 23 Email : fndp11@yahoo.fr / diakamad@yahoo.fr
45	TRAORE Salif	Mali	Jubile 2000 / CAD – Mali Tel Bur : 223 224 04 12 :221 28 97 BP : E1539 Bamako Email : jubilecadmali@technolab.com.ml
46	MAKA Kaba	GUINEE	CERIDA BP : 2210 Kaloum Conakry Tel : (224) 22 03 61 Fax : (224) 45 49 20 Email :cerida@guicom.net
47	Mama Aïssata Leleïssa SYLLA		CERIDA BP : 2210 Kaloum Conakry Tel : (224) 22 03 61 Fax : (224) 45 49 20 Email :cerida@guicom.net
48	ZACHARIE Arnaud	Belgique	CNCD (Belgique) 3Quai du commerce 1000 BRUXELLES Tél : 0032.2.250.12.30 Email : arnaud.zacharie@cnd.be

